Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé–Vignan par Hydro-Québec

Requêtes d'audience publique

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je MARIE-SOSÉE AUBIN vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

- j'ai peur que mon eau potable devienne inconsommable
- j'ai peur que les poissons qui s'y trouvent ne deviennent inconsommables et/ou même qu'ils m'empoisonnent à petit feu

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

- C'est l'eau que je bois dans le village de Huberdeau
- je trouve que le paysage de tout le Québec a été assez massacré à date, à cause de toutes ces lignes électriques.
- Cette nouvelle ligne 315 Kv Grand-Brûlé/Vignan, elle est loin d'être indispensable !

Bien à vous,

Marie-José Aubin
(votre signature)

(votre adresse complète)

TOTAL P.01

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je, Robert Bourgie, vous ecris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la **ligne 315 kv Grand-Brûlé/Vignan.**
Je tiens à cette consultation publique parce que j'aimerais connaître les bénéfices de cette nouvelle ligne. À ma connaissance, celle de l'Outaouais n'est pas rétablie à 100%. Je sais que selon deux études sérieuses qu'elle n'est pas nécessaire.

Je suis personnellement touché par cette problématique parce que notre région a déjà une ligne à haute tension. Nous avons étés témoins des dommages à l'environnement que cela a causé. Nous voulons conserver nos valeurs naturelles et la non-pollution. De plus, nos propriétés sont déjà sous-évaluées à cause de la ligne existante. **Quel sera leur valeur si une deuxième s'y rajoute?**

Bien à vous.

(votre signature)

(Veuillez compléter)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Dany Brosseau (votre nom) vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

- L'eau potable? Il y a assez de Pollution comme ça!
- Besoin de cette ligne?
- Feras-tu augmenter le coup de l'électricité, la construction de cette ligne.
- Je ne veux pas de ça dans mon entourage immédiat.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

- Je bois l'eau du lac à la Loutre et je tiens à ce qu'elle reste potable
- Le paysage au chalet du lac à la loutre va être horrible
- Les produits chimiques utilisés pour empêcher la repousse des arbres ~~sont~~ très toxiques
- Le champ magnétique dangereux.

Bien à vous,

Dany Brosseau

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je FRANCINE BROSSEAU vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...) je crains les effets des défoliants qui sont utilisés par Hydro-Québec j'ai aussi des effets écrits par les chercheurs Magnétiques même. Si Hydro Québec nous dit que c'est sans dangers, j'entends le contraire. J'ai déjà des problèmes de santé et je me préoccupe beaucoup de mes petits-enfants. Je ne voudrais pas que l'aspect financier du projet passe avant la santé de toute une population je ne vais plus loin si on pense à l'avenir des plus jeunes et de leur santé

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...) j'habite Huberdeau et je bois l'eau puisée et pure du lac à la Truite. L'été nous disposons de notre chalet au lac à la Truite et nous puisons du lac et de par essai potable et des paysages magnifiques Je ne serai pas loin d'eau traitée en usine. J'ai quitté la ville aussi j'ai pris pour fuir toute pollution ! Nous avons déjà un chalet à Bark mere où le paysage et la tranquillité des lieux sont grandement affectés par la ligne de 735KV (Baie James)

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je LYNE BROSSEAU vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...) J'AI DEUX ENFANTS ET LEUR SANTÉ ME PRÉOCUPPE BEAUCOUP. LES PRODUITS UTILISÉS (DÉFOLIANTS) SOUS LES LIGNES ME CAUSE BEAUCOUP DE CRAINTE ILS SOUFFRENT DÉJÀ DE DIFFÉRENTES INTOLÉRANCES ET DANS LE DOUTE JE CHOISIS LA PRUDENCE, SI LES ÉTUDES SUR LES CHAMPS MAGNÉTIQUES SONT QUESTIONNÉES. JE CHOISIS LA PRÉVENTION. D'AUTRES SOLUTIONS DEVRAIENT ÊTRE ÉTUDIÉES. NOTRE EAU POTABLE EST VITALE, NOS FORÊTS SONT NOTRE SOUFFLE, NOTRE ENVIRONNEMENT NOUS PRÉOCUPE.
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
MA FAMILLE VIT À HUBERDEAU ET NOUS BUVONS L'EAU DU LAC À LA LOUTRE L'ÉTÉ NOUS ALLONS À NOTRE CHALET AU LAC À LA LOUTRE, NOUS BUVONS SON EAU. NOUS PROFITONS DU PAYSAGE, DE LA MONTAGNE DERRIÈRE CHEZ NOUS LA RIVIÈRE ROUGE TOUCHÉE AUSSI PAR LA LIGNE GRANDE VIGNAN TRAVERSE NOTRE VILLAGE. NOUS AVONS DÉJÀ UN CHALET À BARRIÈRE, TOUT AU BOUT DU LAC, NOUS N'AVONS PAS L'ÉLECTRICITÉ ET N'EN VOULONS PAS. POURTANT NOTRE VUE EST ENTACHÉE PAR LA VISION DE PYLONES ET NOTRE TRANQUILITÉ DÉRANGÉE PAR LE GRONDEMENT DE LA LIGNE.
Bien à vous,

Lyne Brosseau
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je NICOLE BROSSEAU vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...) LES TRAVAUX QU'OCASIONNENT CES LIGNES SONT DESASTREUX. JE NE CROIS PLUS AUX SYSTÈMES DE SURVEILLANCE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. ILS NE FONT PAS DE RECHERCHES. ILS SE CONTENTE DES ANALYSES DE L'H. Québec LES LIGNES À HAUTE TENSION SONT DANGEREUSES ET DOIVENT ÊTRE EVITÉES SI ELLES NE SONT PAS INDISPENSABLES. DANS LE CAS. G. BRÛLÉ - VIGNAN; ELLE N'EST PAS NECESSAIRES.
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
LA MAISON FAMILIALE LÉGUÉE PAR MES PARENTS EST DESSERVIE EN EAU POTABLE PAR LE LAC A LA LOUTRE (CHIBERDEAU) NOUS JOUISSONS AUSSI D'UN CHALET AU LAC A LA LOUTRE ET LE PAYSAGE NE DOIT PAS ÊTRE DÉTRUIT PAR CETTE LIGNE ET CES PYLÔNES. CETTE LIGNE FERA PERDRE DE LA VALEUR A NOS PROPRIÉTÉS. ET FERA FUIR LES VILLEGIATEURS.

Bien à vous,

Nicole Brosseau
(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab-ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Sylvie Brosseau vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
J'aimerais connaître les bénéfices de cette nouvelle ligne. À ma connaissance, celle de l'outaouais n'est pas requise à 100%. Je sais que selon deux études sérieuses, elle n'est pas nécessaire.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Notre région a déjà une ligne à haute tension. nous avons été témoins des dommages à l'environnement que cela a causé. nous voulons conserver nos valeurs naturelles et la non-pollution. De plus, nos propriétés sont déjà sous-evaluées à cause de la ligne existante. Quel sera leur valeur si une deuxième s'y rajoute ?

Bien à vous,
Sylvie Brosseau

(votre adresse complète)

(votre numéro de téléphone, télecopieur, courriel,etc)

22 SEPT. 2000

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
13 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 /DM

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Ghislaine D'Amour vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
L'eau du Lac à la Loutre est le principal d'eau potable des villages d'Auberdeau. Les ruisseaux et puisards qui viennent de près passent sous la facture de risque à court ou à long terme pour la pollution de mon lac. Je ne veux pas que l'on prenne ce risque car je donnerai le droit à l'hydro d'y faire passer sa ligne. De plus nous avons déjà à Auberdeau une ligne de haute tension qui traverse notre municipalité - Pollution visuelle - je crois que nous avons fait notre part avec l'hydro.
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...) qui concerne notre part avec l'hydro.
Personnellement, je suis touchée car c'est directement mon eau potable. C'est un lac présidentiel à l'année parce que moins 15 résidences sont habitées à l'année. Cela fait 60 parce que ma famille vit ici et je n'ai pas le goût que nous divertissement (bâtisse et propriétaires) portent atteinte. Je dis "non" à toute forme de pollution (eau, faune, végétale, visuelle.)

Bien à vous,

Ghislaine D'Amour
(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Rita Deslauriers vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
C'est l'eau que je bois tous les jours moi et ma Gabrielle

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

Rita Deslauriers
(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je EVELYNE FINNERTY vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Car j'ai peur pour la qualité de notre eau potable du village d'Aubrecourt!
Pour le paysage environnant du lac.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
toujours et surtout la qualité de notre eau potable du lac ici la source
Le paysage des montagnes et des bois près du lac.
La pollution par les produits que l'on emploie pour désherber sous les lignes électriques après qu'elles sont montées

Bien à vous,

Evelyn Finnerty

De: Jacques Forget
Envoyé: 8 septembre, 2000 10:24
À: serge.labrecque@bape.gouv.qc.ca
Cc: dallacolettag@ville.gatineau.qc.ca; doucetc@ville.gatineau.qc.ca; mairie@ville.gatineau.qc.ca; martinb@ville.gatineau.qc.ca
Objet: Projet d"Hydro-Québec : Boucle Outaouaise : ligne à 315 kV Grand-Brûlé ** Vignan

Bonjour Monsieur Labrecque,

Merci pour le prompt suivi donné à mes demandes d'information.

Je fais la demande pour la tenue d*une audience publique pour le projet d**Hydro-Québec : Boucle Outaouaise : ligne à 315 kV Grand-Brûlé ** Vignan.

Je suis conseiller municipal à la ville de Gatineau pour le district où se trouve le poste Vignan. La situation présente est déjà problématique pour les résidents en bordure du poste à cause principalement du bruit et de son caractère inesthétique. À divers degrés, les dirigeants de la ville et les gens sont préoccupés par les répercussions que pourrait avoir sur leur santé et leur qualité de vie l*ajout d*une deuxième ligne de 315 kV.

Les mesures d*atténuation prévues par Hydro-Québec telles que décrites par Madame Lebel à la session d*information du 7 septembre, sont tout-à-fait insuffisantes. Je dirais même qu*elles sont insultantes pour les résidents de mon quartier considérant les mesures prises pour le poste Outaouais, par exemple, par souci de protéger le caractère rural, l*environnement, la faune et la flore. On s*attendrait à au moins autant d*égard à l*endroit de la santé et de la qualité de vie des humains.

En 1998, les autorités de la Ville de Gatineau avaient offert à Hydro-Québec la même étroite collaboration qui caractérise nos rapports avec les représentants d*Hydro-Québec de la région de l*Outaouais. Il appert que la collaboration se soit faite à sens unique considérant la pauvreté des mesures d*atténuation proposées par Hydro-Québec en réponse au mémoire présenté par la ville de Gatineau à la commission Harvey.

Nous avons une opportunité de réparer les erreurs du passé.

Le conseiller municipal du quartier Centre-ville
Ville de Gatineau
Jacques-R Forget

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
22 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministremenv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv Grand-Brûlé/Vignan. Je tiens à cette consultation publique parce, loin d'être convaincue de la nécessité de cette nouvelle voie de transport pour sécuriser l'Outaouais, je suis persuadée que l'Hydro nous ment afin de continuer son développement du "plein potentiel énergétique" du Québec en nous mettant de jolies petites raisons sociales pour pouvoir aller de l'avant avec ce projet qui date au moins de 1997, c'est à dire avant le verglas.

Je suis personnellement touché par cette problématique parce que les questions environnementales sont au centre de ma vie, parce que l'on parle beaucoup de la qualité de l'eau potable au Québec ces derniers temps, et que je trouve futile et inconséquent de la polluer inutilement sur un territoire de 200 km. On y épandrait des phytocides contre lesquels il n'y a pas de traitement des eaux efficace...alors on les boirait... Personnellement, ma source d'eau potable serpenterait 1km sous la ligne, et nous apporterait tous ces petits cadeaux dans notre puit. De plus cette même source alimente notre petit étang, qui est un lieux de reproduction de batraciens qui sont, on le sait, les plus vulnérables au Garlon 4(le phytocide utilisé par H.Q.). De plus, sur le cours de cette source il y a au moins trois autres bassins que je connais personnellement et dont les habitants, poissons et grenouilles seraient touchés.

Merci bien de prêter votre attention à nos préoccupations.

Danielle Hébert

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour, RICHARD JOUBERT.

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
PARCE QUE NOTRE POTABLE EST MENACÉE. LA CONSTRUCTION DE LA LIGNE DÉTRUIRA LES TERRES AGRICOLES. LES ERABLIÈRES ETC. NOTRE PAYSAGE APPRÉCIÉ DES VILLÉGIATEUR EST EN DANGER POURTANT CETTE LIGNE N'EST PAS NÉCESSAIRE.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
L'EAU QUE JE BOIS DANS LE VILLAGE EST SAINE ET JE NE VEUX QU'ON LA CONTAMINE. LA DESTRUCTION DE LA FAUNE ET LA FLORE EST INADMISSIBLE.

Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je MANON LABROSSE. vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
NOTRE EAU POTABLE EST MENACÉE
PAYSAGE DÉTRUIT
FAUNE ET FLORE SACCAGÉE.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'EST L'EAU QUE JE BOIS DANS LE VILLAGE.

Bien à vous,

Manon Labrosse
(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Téléc: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je PATRICK LABROSSE vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
LES TRAVAUX DÉRANGENT LES COURS D'EAU. - LES LIGNES À HAUTE TENSION DÉTRUISENT L'ENVIRONNEMENT (PAYSAGE, ANIMAUX, COURS D'EAU.)
JE REDOUTE LES EFFETS DES DÉFOLIANTS ET DES CHAMPS MAGNÉTIQUES

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'EST L'EAU QUE JE BOIS DANS LE VILLAGE CHUBERSEAU.
LA RIVIÈRE ROUGE QUI LONGE LE VILLAGE AU SUD EST DÉJÀ TOUCHÉE PAR LA LIGNE À 735 KV QUI AFFECTE MONSTRUEUSEMENT NOTRE PAYSAGE. JE N'AIMERAIS PAS PASSER SOUS CES LIGNES.

Bien à vous,

Patrick Labrosse
(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je RÉJEAN LABROSSE vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Votre eau Potable est menacée
Paysage touristique détruit
faune et flore saccagé.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'est l'eau que je bois car le lac à la Truite est la réserve d'eau potable de notre village.

Bien à vous,

Réjean Labrosse
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Louise BROSSEAU vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Les défaillants Les champs magnétiques. Sont dangereux pour la santé. Les travaux fait par les Contracteurs sont pas assez surveillés par les représentants de l'Environnement pas assez sévère. De plus cette ligne n'est pas nécessaire.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
La résidence familiale à Hubeau est et le chalet familial du Lac à la Loutre sont dépréciés en cas d'installation de la nouvelle ligne à haute tension. Le chalet de chasse situé à Berkmere est affecté par la ligne Baie James et le paysage gâché par ces immenses pylônes qui quadrillent le silence, la paix et la beauté de la nature sont détruites.

Bien à vous,

Louise Brosseau
(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numero de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Léonce Loiselle vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je tiens à cette consultation publique car je ne suis pas assuré de la nécessité de cette ligne. J'ai des craintes pour la contamination de l'eau (eau potable du village - eau potable des résidents du lac à la loutre) - pollution visuelle d'un beau lieu de villégiature - pollution auditive - craintes par rapport aux champs électro magnétiques ...

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Je bois l'eau du réservoir d'eau potable du lac à la Loutre et j'ai des craintes de contamination de l'eau par l'entretien des emprises.

Bien à vous,

Léonce Loiselle
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je DAVID MCLAUGHLIN vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

je veux a garder mon eau propre
sans produits chimiques

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Francine Morin vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je suis contre l'exportation massive de ressources naturelles.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Je suis convaincue que nous devrions utiliser nos ressources pour notre développement et exporter uniquement des produits à valeur ajoutés

Bien à vous,

Francine Morin
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv Grand-Brûlé/Vignan. Je tiens à cette consultation publique parce que les répercussions économiques, physiques, environnementales et sociales demandent que l'on étudie plus à fond la nécessité de cette ligne. Ayant pris personnellement connaissance de plusieurs études et enquêtes à propos de ce projet et qui remettent en doute son utilité, je me pose de sérieuses questions.

Je suis personnellement touché par cette problématique parce que j'ai dû me relocaliser suite à l'installation d'une telle ligne au dessus de ma tête à Prévost. De plus ma source d'eau potable se situe sur le trajet de la ligne qui serait à quelques centaines de mètres de ma maison

Bien à vous,

Gilbert Morin

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Suzanne Morin vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Je ne veux pas de ligne
Grand-Brûlé Vignan

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Mon eau potable
Le paysage
Le Lac

Bien à vous,

(votre signature)

Septembre 20 2000

Monsieur Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675 boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : demande d'audience au BAPE relativement au projet de la ligne Grand-Brûlé – Vignan de Hydro-Québec

Monsieur le ministre,

Suite à la « consultation » cavalière de Hydro-Québec (H-Q) en février 2000 à Gatineau, m'apprenant froidement que le tracé retenu pour le passage de la ligne citée en titre coupait proprement en deux moitiés mon domaine (lot 25, cadastre C33R05L25-9 C33R05L25-pC33R05L25) de 83 acres situé au Lac-à-la Loutre, Huberdeau , je désire faire entendre ma totale opposition au tracé retenu.

Plusieurs raisons importantes motivent la présente demande notamment : la baisse substantielle de la valeur marchande et familiale de ma résidence secondaire et mon domaine dont l'aménagement se poursuit depuis 1990, les risques à la santé que représentent les champs électromagnétiques engendrés par une ligne de 315 Kv , la présence d'un NO MAN'S LAND coupant par le milieu mon domaine, la localisation d'un chapelet de pylônes à moins de 400 m de ma résidence secondaire, les effets toxiques et conséquences néfastes de l'utilisation des phytocides (Garlon 4) sur mon environnement naturel immédiat et sur la santé des membres de ma famille et amis, les impacts sur l'équilibre écologique du lac à la Loutre qui sert de réservoir d'eau potable à la population de Huberdeau, la pollution visuelle permanente et éternelle du panorama (vue du côté ouest de ma résidence située sur la colline), etc..

Les habitants de Huberdeau ainsi que moi-même ayant été les derniers à être « consultés » par H-Q (après St-Rémi d'Amherst et autres) sommes victimes du « pas dans ma cours ». Et bien , NON, jamais je ne consentirai à être fortement pénalisé pour que H-Q puisse exporter notre électricité, JAMAIS.

En souhaitant que ma demande ne reste pas sans réponse, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

Gilles Paquette Ph

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Marielle Perreault (votre nom) vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je ne veux pas de la ligne Grand-Brulé Vignan sur la terre de mes parents, elle massacre notre beau paysage, elle passe à faune et la flore il y a plusieurs cours d'eau sur la terre, bien que l'on voit sur une partie de surface. horreur ! horreur ! c'est "non"

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
il y a aussi les tensions sur la terre dévaluation, la pollution, etc
Mes parents ont travaillé toute leur vie pour connaître leur terre et je veux qu'elle reste notre " havre de paix "

Bien à vous,

Marielle Perreault

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je JULIE PROVOST vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
CHAMPS MAGNÉTIQUES M'INQUIÈTENT
DESTRUCTION DE LA FORET, DÉFOLIANT,
LA FAUNE, LA FLORE

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
• EAU QUE JE BOIS, QUE J'UTILISE, LE
PAYSAGE DÉTÉRIORÉS → RÉPERCUSSION SUR LE
TOURISME

Bien à vous,
Julie Provost
(votre signature)

Ripon, le 26 septembre 2000

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30649 pm

Monsieur Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement.

M. le ministre,

Suite à la séance d'information qui a eu lieu le 6 septembre dernier à Ripon, concernant le projet de la ligne à 315 KV Grand-Brûlé - Vignan, je voudrais faire une demande d'audience publique relativement à ce projet.

Tout d'abord je vous féliciter le BAPE pour son travail d'information auprès du public et pour les efforts déployés par la société d'état et le ministère de l'Environnement dans le but de satisfaire la demande croissante des citoyens pour la protection de l'environnement.

Je suis un artisan, résidant de Ripon dans la Petite-Nation, sans doute la plus belle région de l'Outaouais selon les dires des visiteurs qui fréquentent nos gîtes, ateliers et commerces, nos lacs et nos rivières et nos belles forêts.

Les motifs de ma demande sont de trois niveaux : 1er d'ordre purement matérialiste au sujet de la sécurité d'approvisionnement en électricité pour notre région, 2e d'ordre environnemental et 3e d'ordre plus philosophique.

Tout d'abord, la réponse obtenue à ma question concernant le réaménagement de la ligne Chénier - Vignan ne m'a pas convaincu de l'utilité d'une nouvelle ligne puisque selon moi, la construction de la boucle ne règle en rien la sécurité du transport d'électricité pour les municipalités concernées par le projet et qui sont approvisionnées par le poste de Papineauville. Par exemple, advenant un bris simultané à deux ou plusieurs endroits sur la ligne Chénier - Vignan (ce qui est possible, étant donné le corridor climatique très semblable qui existe le long de la rivière des Outaouais) la boucle Grand-Brûlé - Vignan ne servirait qu'à alimenter la région urbaine de Gatineau - Hull et ses environs.

La région dans laquelle je réside serait quand-même privée d'électricité et c'est notre région qui subirait les répercussions du projet.

Pourquoi le ministre responsable ne recommanderait-il pas le renforcement de la ligne Chénier Vignan déjà existante? Son impact présent sur l'environnement serait négligeable et la sécurité d'approvisionnement de notre région et celle de l'Outaouais urbain serait augmentée par le fait même.

Évidemment, le 2e motif de ma demande concerne tout l'impact majeur entraîné par la construction d'une nouvelle ligne.

Les études d'impact réalisées par le promoteur ne sont pas rassurantes au sujet de l'utilisa-

tion de phytocytes pour l'entretien de la ligne.

a-t-on fait des études à court, moyen ou long terme des effets de ces hormones de croissance sur l'environnement ? Etant donné que la ligne traverserait environ 150 cours d'eau, l'utilisation de ces produits ne paraît pas le moins inquiétante.

Enfin je suis, comme un nombre grandissant de personnes, un amant de la nature et ce projet me cause de vives inquiétudes et une réelle appréhension quant à sa réalisation.

L'impact environnemental du projet "paraît" minimisé par le peu de visibilité de la ligne à haute tension puisque celle-ci semblera "cachée" dans la forêt à 90% de son parcours et passe dans un territoire peu habité.

Toute cette belle région boisée, tous ces lacs et rivières, toute cette belle nature sauvage que nous tentons désespérement de protéger sera-t-elle lentement envahie par ces routes, ces couloirs déboisés, ces fils et ces pylones disgracieux ?

La région de la Petite-Nation est en train de devenir une destination touristique importante pour les étrangers et les citadins en mal de nature, de ressourcement, de beauté. Restera-t-il au Québec un endroit où on pourra se sentir vraiment à l'abri de la pollution sous toutes ses formes ?

Pourra-t-on continuer à boire l'eau de nos cours d'eau lorsque nous irons dans la forêt ou faudra-t-il transporter nos bouteilles d'eau embouteillée ?

Les artistes auront-ils à effacer les fils et pylones de leurs oeuvres pour pouvoir nous présenter de belles diapos aux séances d'information du BABE ?

Et nous qui résidons dans cette région, devrons-nous continuellement accepter la transformation de notre environnement pour l'avantage des gens qui vivent ailleurs ?

Voilà beaucoup de questions dont plusieurs resteront sans doute sans réponse.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ma demande.

Roger St. Denis.

ROGER ST-DENIS

Tél : (514) 453-4071
Téléc : (514) 453-4688

TÉLÉCOPIE

30470 /Dm

Destinataire : L'Honorable ministre de l'Env. DENIS BÉGIN

Expéditeur : CLAUDE BRUNET pour l'APEHL

Date: le 26 septembre 2000

Pages: 2

COMMENTAIRES :

AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE...

Ligne GRAND-BRÛLÉ-VIGNAN

Claude Brunet

Signature de l'expéditeur (trice)

L'honorable ministre de l'environnement, M. Denis Bégin
Édifice Marie-Guyard, 30e étage
675 boul. René lévesque,est,
Québec, Qc

Monsieur le ministre,

Par la présente, notre association, L'APEHL, association pour la protection de l'environnement et l'eau d'Huberdeau et du lac à La Loutre, désire faire entendre sa voix pour clamer son opposition à la construction potentielle de la ligne hydroélectrique projetée par Hydro-Québec : Grand-Brûlé-Vignan.

Plusieurs du dit projet suscitent notre plus vive opposition ! Ainsi la nécessité même du projet est à prouver quand on connaît le fait que des alternatives valables et surtout plus environnementalement acceptables existent...Nos préoccupations sont nombreuses et aussi importantes les unes que les autres :l'eau potable, l'entretien des lignes, la nappe phréatique ainsi que l'utilisation de défoliants dangereux pour l'écosystème et la santé publique, les champs magnétiques à proximité de certains propriétaires, la villégiature grandement compromise ou carrément mise au rancart dans certains cas, la dévaluation des propriétés ou commerces, des projets de développements anéantis, la pollution visuelle, la réserve nationale de Papineau-Labelle et quoi dire d'un avenir hypothéqué pour nos jeunes à qui nous voulons léguer ce patrimoine laurentien.

Tous ces points font partie de nos préoccupations quotidiennes et viennent gaspiller notre qualité de vie... Nous n'avions pas besoin de ça ! Nous demandons donc la tenue d'audiences publiques sur la question. Ainsi notre groupe ainsi que de nombreux autres groupes(associations de lacs, propriétaires lésés, municipalités...) pourront se faire entendre et proposer des solutions autrement plus souhaitables pour l'environnement, l'eau, la population laurentienne et nationale et pourquoi pas... Hydro-Québec ! Nous pourrons par l'occasion déposer un mémoire qui se voudra la plus étoffé et complet possible.

Veuillez recevoir, monsieur le ministre, nos salutations distinguées et soyez assuré de notre collaboration pour des audiences neutres et franches.

Claude Brunet, au nom de l'APEHL

De: Claude Brunet
Envoyé: 25 septembre, 2000 14:04
À: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca
Objet: audience publique: Grand-Brûlé-Viignan

L'honorable minstre de l'environnement,M.Paul Bégin.

Notre association, l'APEHL, association pour la protection de l'environnement et l'eau d'Huberdeau et du lac La Loutre désire faire entendre notre opposition à la construction potentielle de la dite: boucle outaouaise.

Plusieurs points suscitent notre plus vive contestation de ce projet de ligne: l'eau potable, l'entretien des lignes et les phytocides utilisés, la nappe phréatique, les champs magnétiques à proximité des propriétaires, la villégiature détruite ainsi que la pollution visuelle, la dépréciation des propriétés privées, le potentiel récréo-touristique de nombreuses régions anéanti,l'hypothèque pour les générations à venir, la réserve Papineau-Labelle pour n'en nommer que quelques-unes!!!

Tous ces points nous concernent immensément! Nous demandons donc la tenue d'audiences publiques devant le BAPE, pour que nous puissions, nous et de nombreux autres groupes, associations, municipalités, M.R.C. et propriétaires lésés être entendus. Nous avons l'intention de déposer un mémoire qui sera le plus étoffé, documenté et clair possible.

Nous croyons dans nos intérêts, ceux de la grande région laurentienne et celle du Québec de pouvoir influencer la décision concernant ce projet de ligne. Nous essaierons de présenter des alternatives valables et souhaitables.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées, monsieur le ministre!

De: Claude Brunet
Envoyé: 25 septembre, 2000 14:04
À: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca
Objet: audience publique: Grand-Brûlé-Viignan

L'honorable minstre de l'environnement,M.Paul Bégin.

Notre association, l'APEHL, association pour la protection de l'environnement et l'eau d'Huberdeau et du lac La Loutre désire faire entendre notre opposition à la construction potentielle de la dite: boucle outaouaise.

Plusieurs points suscitent notre plus vive contestation de ce projet de ligne: l'eau potable, l'entretien des lignes et les phytocides utilisés, la nappe phréatique, les champs magnétiques à proximité des propriétaires, la villégiature détruite ainsi que la pollution visuelle, la dépréciation des propriétés privées, le potentiel récréo-touristique de nombreuses régions anéanti,l'hypothèque pour les générations à venir, la réserve Papineau-Labelle pour n'en nommer que quelques-unes!!!

Tous ces points nous concernent immensément! Nous demandons donc la tenue d'audiences publiques devant le BAPE, pour que nous puissions, nous et de nombreux autres groupes, associations, municipalités, M.R.C. et propriétaires lésés être entendus. Nous avons l'intention de déposer un mémoire qui sera le plus étoffé, documenté et clair possible.

Nous croyons dans nos intérêts, ceux de la grande région laurentienne et celle du Québec de pouvoir influencer la décision concernant ce projet de ligne. Nous essaierons de présenter des alternatives valables et souhaitables.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées, monsieur le ministre!

CRELA

Conseil régional de l'environnement des Laurentides

2 8 ... 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF. 30603 /Dm

St-Jérôme, le 7 septembre 2000

M. Paul Bégin
Ministre
Ministère de l'Environnement
675, boul. René-Lévesque Est, 30ième étage
Québec (Qc) G1R 5V7

Objet : Projet Grand-Brûlé-Vignan
Demande d'audiences publiques

Monsieur le ministre,

Par la présente, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRELA) demande la tenue d'audiences publiques sur le projet en titre. Un projet qui soulève des enjeux qui concernent non seulement les régions des Laurentides et de l'Outaouais mais tout le Québec. La nature et l'importance de ces enjeux nous amènent d'ailleurs à vous recommander de donner, à la Commission du BAPE, un mandat dont la portée lui permettra de bien évaluer la pertinence et le rôle de ce projet dans l'ensemble de la stratégie proposée par Hydro-Québec, au lendemain du Verglas, pour accroître la sécurité d'alimentation en électricité.

Le bien-fondé d'un tel projet ne peut, en effet, s'établir de manière isolée, sans tenir compte du rôle et des interrelations entre ce projet et les autres équipements proposés à la suite du Verglas, en particulier, le projet de poste Outaouais. Le gouvernement du Québec a, en effet, la responsabilité de déterminer si ce projet est nécessaire et s'il justifie une dépense de près de 200 millions de dollars en plus de perturber, de manière significative, 150 km de territoire. Il lui faut aussi déterminer si ce projet d'équipements, conçu et proposé en période de crise, ne pourrait pas être raffiné et optimisé, dans l'hypothèse où les probabilités de récurrence d'un autre événement atmosphérique semblable sont probablement très faibles.

Le Réseau environnemental des Laurentides

349, rue Labelle, Saint-Jérôme QC J7Z 5L2 tél.: (450) 565-2998 fax.: (450) 565-3571
Internet : http://www.crela.qc.ca Courriel : enviro@crela.qc.ca

Dans cette perspective, nous tenons à vous signaler qu'il a été établi lors des audiences sur le projet Outaouais et, surtout, lors de la première partie des audiences sur le projet de ligne St-Cézaire-Hertel qu'Hydro-Québec n'avait fait aucunes études coûts/bénéfices comparatives afin de sélectionner les solutions les plus avantageuses, sur les plans technique et économique, en particulier, pour sécuriser le réseau. Hydro-Québec n'a pas, non plus, évalué l'impact technique cumulatif de la mise en place des divers équipements proposés afin d'en déterminer l'effet sur la sécurisation du réseau et afin d'établir le «mix» optimal qui permettrait d'atteindre les objectifs de sécurisation au moindre coût social possible, c'est-à-dire en tenant aussi compte des impacts sur le milieu. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre connaissance de ces faits dans les transcriptions de la séance du 30 août dernier sur le projet de poste Outaouais.

Hydro-Québec justifie cette grave lacune professionnelle par l'urgence de fournir au gouvernement, à l'hiver 98, des solutions rapides aux problèmes causés par le Verglas. Mais l'urgence est passée et Hydro-Québec s'entête à dépenser environ un milliard de dollars dans des équipements qui n'ont fait l'objet d'aucune évaluation technique et économique, selon les dires mêmes de l'Hydro!

Comme les probabilités de récurrence, à court terme, soit d'ici trois à cinq ans, d'un tel événement sont probablement très faibles; et comme, par ailleurs, plusieurs mesures substantielles ont déjà été prises pour accroître la robustesse du réseau et l'alimentation de la région de Montréal, en particulier, il semble nécessaire et approprié, à cette étape-ci, de confier à la commission du BAPE un mandat d'enquête qui lui permettra de juger adéquatement du bien-fondé de ce projet. Ce qui nécessite que le promoteur lui fournisse des réponses claires et précises aux deux grandes interrogations soulevées plus haut. D'abord, quelles sont les diverses options qui pourraient améliorer non seulement la sécurité d'alimentation mais aussi l'autonomie énergétique des diverses catégories d'utilisateurs; et, quels sont les coûts/bénéfices respectifs de ces options. Ensuite, quels sont les impacts techniques cumulatifs des divers équipements proposés, au lendemain du Verglas? En un mot, comment peut-on déterminer quels sont les équipements requis pour assurer une sécurité adéquate au moindre coût.

Nous estimons que le projet devrait de plus être évalué à la lumière des considérations suivantes :

- L'économie des secteurs centre et centre-ouest, en particulier, de la région des Laurentides et bien sûr du secteur est de l'Outaouais, est fortement tributaire des activités reliées à la villégiature et au tourisme. L'implantation d'une telle ligne dans ce milieu est incompatible avec la vocation de la région des Laurentides, en particulier;

- La population de la MRC des Laurentides, cette dernière ainsi que les municipalités qui la composent s'opposent à l'implantation de la ligne et aux modifications au poste Grand-Brûlé;

Nous vous demandons de plus de donner des directives à la commission du BAPE ainsi qu'au promoteur afin que ce dernier, en particulier, puisse mettre à la disposition du public la documentation et les présentations nécessaires à une bonne compréhension du projet. Cela nécessite que le promoteur puisse, en particulier, situer clairement ce projet dans l'ensemble du programme de renforcement du réseau; et, plus spécifiquement, relier ce projet à celui du poste Outaouais. Nous avons eu à déplorer des lacunes majeures à ce niveau lors des audiences sur le poste Outaouais et il est souhaitable que cette situation soit corrigée.

Dans cette perspective, nous demandons que le promoteur puisse décrire en détails et à l'aide d'outils audio-visuels appropriés l'ensemble des sources d'alimentation pour la région de l'Outaouais et, en particulier, les liens interprovinciaux, de part et d'autre de la rivière Outaouais.

Nous estimons finalement que des copies de la loi 116, qui modifient en profondeur la Loi sur la Régie de l'énergie et qui lui enlève, en particulier, tout droit de regard sur la production électrique, devraient être mises à la disposition du public; de même que les transcriptions des audiences sur le poste Outaouais et sur le projet St-Cézaire-Hertel ainsi que le rapport de la commission sur le poste Outaouais. Il serait aussi souhaitable que les sections du rapport Nicolet portant sur la sécurisation du réseau ainsi que le projet d'entente entre le promoteur et l'UPA soient aussi disponibles.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Jacques Ruelland, président

De: creddo@infonet.ca
Envoyé: 29 septembre, 2000 14:03
À: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca
Objet: demande d'audience



BAPE2909.doc

Vous trouverez ci-joint notre demande d'audience publique. L'original suit dans la poste.

JoAnne Matel, directrice
CREDDO
C.P. 79009, Hull, Québec (Québec) J8Y 6V2

Hull, le 28 septembre 2000

Monsieur Paul Bégin
Ministre de l'environnement du Québec
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Boucle Outaouaise : ligne à 315kV Grand-Brulé –Vignan
Demande d'audience publique

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais a suivi avec grand intérêt tout le dossier énergétique de notre région concernant le poste d'interconnexion et la ligne Grand-Brulé - Vignan.

Par la présente, nous vous demandons de donner mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience relativement à l'implantation de la ligne hydroélectrique Grand-Brulé- Vignan.

Nous questionnons très sérieusement la justification d'un tel projet, notamment en ce qui concerne la sécurisation du réseau en Outaouais alors que nous pouvons lire dans le rapport sur l'implantation du poste de l'Outaouais à 315-230kV, déposé par le BAPE le 17 août dernier, qu'il est recommandé que le poste Outaouais serve justement à sécuriser le réseau québécois et celui de l'Outaouais. Par conséquent, si vous accédez à cette recommandation il devient nul d'entreprendre le bouclage Grand-Brulé - Vignan pour subvenir aux besoins de l'Outaouais en cas de panne.

Par ailleurs nous croyons qu'il serait judicieux d'instaurer un programme complet d'efficacité énergétique en respectant les principes de développement durable prônés par Hydro-Québec. L'Outaouais produit actuellement l'électricité pour combler plus de 60% de ses besoins énergétiques, l'effort à faire n'est pas énorme pour que nous puissions connaître l'autosuffisance pour notre consommation locale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,

Nicole DesRoches

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Marc-Guyart, 30e étage
675, Bou. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V

30470 IDM

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

Bonjour,

Je, Armand Sonnier, vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur sujet de la ligne 315 kv Grand Brulé/Vignan. Je tiens à cette consultation publique parce que je pense que le lac à la loutre est d'une espèce rare et en voie de disparition qu'il est primordial de protéger. Il est une source d'eau pure à ciel ouvert et alimente en eau potable tout un village qui n'a pas les moyens de se payer une usine de filtration.

Nous ne pouvons tolérer qu'il subisse un " impact atténué " comme on dit à l'Hydro Québec. Je n'accepterai pas qu'il subisse même un " risque d'impact ". J'ai l'impression que l'hydro veut seulement en finir au plus vite avec les procédures et que notre parole n'a pas de poid autrement qu'en passant par des audiences publiques.

Je suis personnellement touché par cette problématique parce que je vis tout près du tracé de la ligne, juste en bas de la montagne qui sera évidemment traitée au phytocides puisque que ce sera la méthode la plus économique pour tuer la végétation dans ces montagnes et ces falaises difficiles d'accès et que l'érosion, le ruissellement de surface et l'alimentation de la nappe phréatique vont finir par déverser ces produits dans mon puit, et le polluer, un jour ou l'autre.

Bien à vous

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
18 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF: 30470

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Sylvie Hébert Saulnier vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je suis convaincue que la rareté du lac à la Loutre, une source pure à ciel ouvert, en fait un trésor à préserver absolument à tout prix. Il ne peut être question qu'il subisse un "impact atténué" comme on dit à l'Hydro-Québec, il ne saurait être question qu'il subisse un "seul risque d'impact". L'Hydro ne semble pas du tout conscient de ce qui est en jeu ici.
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Je suis une Montréalaise qui a choisi de vivre ici il y a 14 ans à cause de la "pureté" de l'environnement je suis très touchée par l'irrespect de mon milieu et de mon "trésor" ce lac que nous défendons depuis des années contre l'ignorance et l'inconscience.

Bien à vous,
(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
en tant que directeur de l'Association des Lac Bevin et Rond je tiens à la protection de tous nos lacs. La construction de la ligne présente des risques pour la santé-qualité de l'eau potable menacée par l'utilisation de défoliants et phytocides.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

_____
_____
_____
_____
_____

Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complete)

(Votre numero de telephone, telecopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je, _____ (votre nom), vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Because of its Noise, it effects Animals of all kinds plus its Dangerous for Cancers. And other illness.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
J'ai des Craintes par rapport au fait de vivre près d'une ligne à haute tension (pollution par l'entretien des emprises, problème de santé par rapport aux champs Hertziens) Je déplore le fait qu'on doive abattre plusieurs arbres. Il y a plusieurs impacts sur la faune et la flore.
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...) J'ai aussi que je bois pourrait être Contaminée par les phytocides – je suis Maintenant à la retraite. ayant toujours travaillé à la Ville je me faisais une joie de pouvoir enfin vivre dans le secteur du lac à la Loutre (j'y viens en Vacances depuis une trentaine d'années) Je ne suis pas certain que ce soit nécessaire d'y faire passer une ligne à haute tension. Pourrez-vous trouver une autre solution ?
Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ~~(votre nom)~~ vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

a/ = Les toxicités cumulatives des phytocides employés pour la défoliation jusqu'à la ligne électrique que peut se répandre dans les lacs et cours d'eau avoisinants.

b/ = L'absence de contrôle de la part des citoyens sur l'application et l'entretien de la ligne à haute tension. Les citoyens auront plus mon mot à dire sur la ligne est là pour rester ...

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

c/ = L'assurance gratuite d'après qui n'y aura aucun danger aux abords de la voie de pénétration et sources qui alimentent le lac en eau potable.

d/ = L'impact sur le bruit provoqué par le courant électrique dans les ouvrages (pylônes, fils conducteurs, isolateurs) mais l'eau potable polluée (par les phytocides) et conduits pour s'en procurer.

e/ les informations reçues parviennent que de gens concernés par l'Hydro-Québec. Bonnes ou mécontentes on ne nous fait pas la moindre mais que nous requiert. C'est amusant d'entendre seulement des opinions positives. Hydro-Québec.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

La pollution du réservoir d'eau potable, la pollution visuelle ainsi que la dévaluation des terrains sont nos principales inquiétudes. Une autre ligne passe déjà; il nous semble que c'est suffisant.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Notre source d'eau potable vient directement du lac car nous pouvons réservoirs et la présence de nombreuses sources près de la ligne pourrait polluer notre eau à cause des déflants.

Bien à vous,

_____
(votre signature)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
27 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 /DM

Le 24 sept. 2000

M. Paul Begin, Ministre de l'environnement

Bonjour,

Nous vous ecrivons aujourd'hui pour une demande officiele pour la tenu d'une audience publique sur le sujet de la Ligne 315 KL Grand Brule - Lignan.

Nous craignons la pollution de notre eau potable puisque cette anne nous avons fait creusé un puit de surface et nous craignons aussi pour la pollution visuelle et auditive. Notre crainte s'étend aussi sur le sacagement de notre beau paysage et Lieu de villégiature que nous tenons a coeur. Ca fait plus de trente ans (30) que nous avons acheté nos terrains et bati une maison pour notre retraite et notre fille Stefanie voulait se batir une maison en arriere de la notre ou vous avez l'intention de passé un pilon d'electricité qui va devalue notre

→

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Notre assurance est au sien mesurée

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
La qualité des sols de la traversée nous fait peur pour notre eau

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

2000
CABINET DU MINISTRE
30470

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ _vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

NOUS APPRECIONS L'EAU QUI VIENT DU LAC A LA LOUTRE ET NOUS VOULONS LA GARDER DANS CET ETAT.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

_____

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, rétigences,etc...)
Je suis contre l'exportation massive de ressources naturelles.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
c'est l'eau que je bois dans le village.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ ! vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
les Travaux à cet effet ne feront que détruire nos beaux paysages par un bruit incessant

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Tout la toute la
la baie l'eau de ce lac j'y ai des amies baigne
y visite très souvent, je m'y baigne très régulièrement et je me réjouis
continuellement de tout ces beaux paysages
et que je demeure dans le village d'Huberdeau

Bien à vous,

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Je ne veux pas de cette monstrueuse ligne d'hydro Grand-Brûlé-Vignan sur ma terre il y a beaucoup de canal d'eau sur ma terre et l'eau que je bois est l'eau de mon puit c'est de l'eau de surface, c'est non, non.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

J'ai travaillé toute ma vie avec mon mari pour pensser et bien, la valeur de ma terre va perdre de la valeur, et en plus massacrer mon beau paysage, je suis malade chez nous et je veux le rester jusqu'à la fin de mes jours. C'est non

Bien à vous,

Lundi le 18 septembre 200.

M. Paul Bégin
Cabinet du Ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Marie-Guyart
2ième

ENVIRONNEMENT
REÇU LE
20 SEP. 2000
CAB.
RÉF 30470 /Dn

Monsieur,

Je demande la tenue d'une audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 KV Grand-Brulé / Vignan.

Je tiens à cette consultation publique car la ligne passe au dessus de plusieurs sources qui se déverse dans un réservoir d'eau potable, celui du Lac à la Loutre à Huberdeau. Aussi on a déjà une ligne semblable tout près qui détruit les paysages et qui dévalue les terrains sur lesquels elle passe.

Bien à vous.

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

ma Résidence familiale est desservie par le lac à la Sautre depuis 49 ans -

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

C'est l'eau que je bois dans le village

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ___ (votre nom) ___vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

La ligne en question ne va pas servir la population des municipalités indiquées par Hydro Québec.
Dévaluation du terrain.
Changement la traversé du ch. Vendée et de la rivière Noskinonge 2 fois.

Je suis le propriétaire de

P10 - RG: 01 PC: 04
P11 - RG: 01 PC: 04
P12 - RG: 01 PC: 04
Canton D'Amerst

Je suis le propriétaire de La destruction de ma plantation de pins et ma forêt.
La destruction de la faune et de la flore.
Le Lot que vous avez l'intention à utiliser a été promis à mon fils Andreas Quosdorf pour y bâtir un chalet. L'installation de la ligne ci-haut mentionnée détruirait cette propriété et les lots voisins seraient inutiles.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

Les citoyens doivent être écoutés et respectés sinon c'est de la dictature et nous ne sommes pas dans une démocratie. Il faut que nous disions ce qu'il faut faire pour notre propre paroisse car nous sommes les premiers concernés. Dégoûté et déloyal

S.V.P. Mr. Bégin Venez nous voir !!!

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Avec 2 grosses lignes d'Hydro passant dans notre villégiature ceci engendrant : dévaluation des maisons, eau contaminée, développement des cancers, paysage défiguré, sources d'eau contaminées : Flore et Faune affectés etc. et cet. NOUS N'AVONS PAS BESOIN D'UN VILLAGE FANTÔME que tout le monde fuit et ne veut plus vivre là. pour une simple question (en cas de manque supplément).

Pour qu'il y ait une ligne sous le chemin de la Rouge

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que. (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Il se trouve que le tracé de la ligne d'Hydro passe au dessus du terrain où l'on s'approvisionne en eau potable. Notre eau vient d'une source naturelle dans les montagnes et notre eau se trouverait par le fait même contaminée par les produits chimiques qu'utilisent Hydro sous les lignes pour contrer le rebâtement

Nous avons déjà une grosse ligne d'Hydro qui passe à 300 pi de chez nous sur le chemin de la Rouge, nous n'avons pas besoin d'une 2e ligne
Bien à vous, Des études ont démontré que vivre à proximité de pylônes électriques
Duit des maladies développe : Cancer de la leucémie, Alzheimer, Sclérose en plaque etc..

(votre signature)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel etc)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA FAUNE
2 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF: 30470 DM

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Le passage de cette ligne près du Lac à la Loutre qui est notre source ~~d'approvisionnement~~ d'eau potable.

Je pais que cette ligne n'est pas nécessaire pour notre usage.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau ~~que je bois dans le~~ village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

_____

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
C'est surtout pour l'eau des Lac a la hauteur que nous buvons - faudrait pas qu'elle soit contaminé - nous demandons peut-être pas faire les choses trop vite.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'est l'eau que je bois dans le village

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

LE TRACÉ PASSE DANS LE VERSANT DE NOTRE LAC QUI APPROVISIONNE 266 RESIDENCES EN EAU POTABLE.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

C'EST L'EAU QUE JE BOIS
POUR PROTÉGER NOTRE SEUL LAC (SOURCE D'EAU)

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ us écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
ce projet va nuire à l'environnement du Lac a la Loutre et des Indiens.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Je bois l'eau du lac a la Loutre
c'est une très belle place pour se baigner et la pêche

Bien à vous,

_____

Huberdeau, 21 septembre 2000.

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministre de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque est
Québec QC
G1R 5V7

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

Monsieur,

Je me nomme Andrée Thibodeau et je vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que la ligne passe sur mon terrain et je ne suis pas intéressée à avoir un bouleversement sur mon terrain et l'arrosage aux pesticides me fait peur. Le bruit de cette ligne m'agace quand je me promène en dessous.

Je suis personnellement touchée par cette problématique parce que le paysage que je verrai ne sera pas très agréable. Il y a aussi la dévaluation de ma terre qu'Hydro-Québec ne tient pas compte. Je pense que nous n'avons absolument pas besoin de cette ligne.

Bien à vous,

Mardi, le 18 septembre 2000

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)

... DE L'ENVIRONNEMENT
... QUÉ
25 SEP. 2000
CABINET DU MI... E
RÉF: 30470

Sujet: Demande d'audiences publiques

Bonjour monsieur,

Je m'adresse à vous aujourd'hui afin de vous demander la tenue d'audiences publiques sur la ligne 315 Kv Grand-Brûlé Vignan.

Comme propriétaire d'Hydro-Québec, je doute de la nécessité de construire cette ligne. A cela, s'ajoute le fait que les «représentants» de l'Hydro ne réussissent pas à me convaincre en nous disant ne pas vouloir utiliser cette

ligne pour alimenter les Etats-Unis et l'Ontario sur une base régulière. Raison suffisante pour la construire n'est-ce pas! (Pense-t-il intérieurement sans doute)

Je crois que notre argent serait mieux utilisé en suivant un trajet déjà existant au Sud puisqu'on semble trouver que les nouvelles installations seront de qualité supérieur et fiables.

Je trouve déjà désolant de constater qu'autant de produits sont utilisés pour contrôler la végétation. Alors pourquoi créer un nouveau corridor qui polluera de nouveaux cours d'eau et de nouvelles nappes souterraines.

J'aime croire que l'électricité que je consomme avec réserve, n'ira pas polluer davantage l'environnement.

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
je veut garder de l'eau potable

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
c'est l'eau que je bois dans le village

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

Huberdeau 22/09/2000

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

nous voulons preserver nos sources (eaux), et nos lacs. —

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

ma terre (terrain) est une terre vierge sauvage et je ne voudrais pas qu'elle soit corrompue par cette horrible désinfo de la part d'Hydro-Qc - de passer par mes terrains —

Bien à vous,

Merci

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Parce que je demeure ici à Shawinigan

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Parce que c'est cette eau là que je bois

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Si la ligne Grand-Brûlé / Vignan passe à la limite de mon lot - Vos produits détergents chimiques peuvent affecter mon exploitation érablière - Aussi j'ai un commerce avec vue sur les couleurs d'automne donc des pylônes électriques ce n'est pas très beau à voir entre les feuilles d'érable

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Dévaluation de ma terre.
Faune et flore saccagées
Paysage détruit

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de telephone, télécopieur, courriel etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je veux boire de l'eau sans produit
chimique

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

_____
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél. (418) 521-3911
Télec. (418) 643-4143
Courriel cab.ministre_menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

encore détruire la faune et la flore au détriment des gens pour arrêter de détruire le monde pour l'argent.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc.)

J'ai 67 acres près des lignes existante, le paysage est assez détruit comme ça. Nous devons tous à la campagne loin des grandes villes pour ne pas voir de grosses structures laides. S'ils ont veut pas en faire compte respecter nous, d'autre.

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je crois qu'il y a d'autres moyens d'assurer le réseau de la région Hull - Ottawa, entre autre, la possibilité d'alimenter par Hydro-Ontario, en cas d'urgence, ou en améliorant le poste de l'Ange-Gardien, etc...
Je crois que la vocation principale de cette nouvelle ligne sera le transport-exportation d'énergie, mais pourquoi sacrifier
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre magnifique intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de région récréo villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...) touristique de
J'habite la municipalité d'Harberdeau, mon village Laurentie natale. J'ai 4 jeunes enfants de 3 à 8 ans. L'atout majeur de développement de notre municipalité réside en la beauté et la qualité de notre environnement.
Avec le développement de Tremblant (INTRAWEST) à proximité, de nouvelles opportunités récréo-touristiques s'offrent à nous, et éventuellement, à nos enfants. Alors comprenez M. Le Min
Bien à vous, Notre désarroi face à une DEUXIÈME ligne haute tens
pur notre territoi

Merci

(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30c étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ ____vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

je pense que toutes les personnes impliquées, peu importe leur niveau social, devraient pouvoir s'exprimer sur un projet qui changera probablement leur qualité de vie

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

c'est pour moi un endroit de villégiature privilégié (pour moi et ma famille), un environnement auquel je tiens beaucoup

Bien à vous,

/ (votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour, / [illegible]

Je _____ ous écris aujourd'hui pour vous demander
(Votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Ecologiquement, elle ne respecte pas l'environnement.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
c'est l'endroit où j'aime ma famille découvrir un environnement sain et naturel.

Bien à vous, [illegible]

[illegible]

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ___ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
LES CHAMPS MAGNÉTIQUES SONT DANGEREUX.
LES DÉFOLIANTS SONT POISON.
LES TRAVAUX SONT TRÈS DOMMAGEABLES À LA FLORE
À LA FAUNE ET AUX POINTS D'EAU.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
JE BOIS L'EAU DU VILLAGE
JE NE VEUX PAS VOIR CES PYLÔNES DÉFIGURER
LE PAYSAGE DU LAC AHUNTSIC
ET JE VEUX ME SENTIR PROTÉGÉ PAR NOTRE
GOUVERNEMENT

Bien à vous,

(votre adresse complète)

(votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
La Faune et La Flore vont être endommagée
Terrain devaluer sans compensation de taxe
Le Paysage va être détruit
eau potable menacée

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
c'est l'eau que je bois, c'est le paysage
de mon environnement

Bien à vous,

_____
(votre signature)

e adressé complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Je crois que vous n'avez pas répondu vraiment à nos questions lors de la dernière réunion à Rivière-du-Loup. Ce fut un bref survol d'informations déjà connues...

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Ça touche des terrains des gens que je côtoient régulièrement. Et je suis un peu inquiet face à mon environnement [redacted] cet environnement dans lequel vivront les générations à venir...

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Cela pee affecter notre exploitation érabliere -

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Le paysage détruit car on exploite une érablière avec promenade touristique à l'automne, pilière ne contient pas de tes belles feuilles -
Dévaluation de notre terre.

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Je ne suis pas certaine de la nécessité de cette ligne.

Je suis personnellement touché(e) par ~~cette problématique parce que:~~ (~~inscrire~~ votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Je suis préoccupée par l'environnement vivant à proximité de cette ligne ou l'on veut étendre des phytocides et pour la santé, cette ligne dégageant de la radio-activité...

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

Arundel, le 24 septembre 2000

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Courriel : cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

Monsieur,

Par la présente, je désire vous demander, de façon officielle, la tenue d'audiences publiques concernant la projet d'Hydro-Québec, la ligne Grand-Brûlé–Vignan.

Si je vous demande des audiences publiques, c'est que le sujet me concerne, moi citoyenne de cette région et élément, si petit soit-il, de la vie sociale et économique du Québec. Si je suis venue de Montréal m'installer ici il y a 10 ans, c'est précisément pour ces choses que le projet Grand-Brûlé–Vighnan mettrait en péril, soit la faune, la flore, l'air et l'eau purs et les superbes paysages.

L'arrivée de ces horreurs, ces pylônes parmi nous dans notre région marquera le début de la fin de la beauté écologique dont nous jouissions. Je proteste. Je veux au moins avoir l'occasion de protester, moi qui suis directement concernée, comme le sont mes co-citoyens et co-citoyennes également touchés et pour lesquels je serais prête à élever ma voix aussi.

Cette ligne est-elle vraiment nécessaire ? Que Hydro-Québec nous le prouve ? Y a-t-il d'autres options ? Je crois que oui. Avons-nous, les principaux concernés, le droit dans une démocratie d'exprimer au gouvernement nos points de vue. Je crois, ou j'aimerais bien croire, que oui.

S'il vous plaît, accordez-moi l'occasion de me prononcer sur un projet qui, s'il se réalise, affectera ma vie et celle de mes proches..

Veuillez agréer, monsieur Bégin, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ (votre nom) _vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
JE CROIS QUE CE PROJET DE LIGNE ÉLECTRIQUE N'EST PAS NÉCESSAIRE NOUS DEMEURONS A ARUNDEL ET AVONS DÉJA 2 LIGNES ÉLECTRIQUES QUI PASSENT SUR NOS TERRES NOUS AVONS FAIT NOTRE PART. UNE TROISIÈME LIGNE C'EST TROP NOUS SOMMES À LA CAMPAGNE POUR VOIR DE LA VERDURE PAS DES LIGNES ELECTRIQUES.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
DÉJÀ QUE NOS TERRES SONT DÉVALUÉES, POUR CONSTRUIRE LA NOUVELLE LIGNE VOUS NOUS PRENEZ LE PEU DE VERDURE QU'IL NOUS RESTE C.A.D. NOTRE MONTAGNE UNE MONTAGNE PAS D'ARBRE C'EST AFFREUX ET ÇA NE VAUT PLUS RIEN ET NOUS ON CONTINUE DE PAYER LES TAXES. POUR QUI? POUR VOUS. CAR NOUS ON N'EN PROFITE PLUS DU TOUT. NOUS CRAIGNONS POUR NOTRE SANTÉ. (EAU – NOTRE PUIT DE SURFACE)
Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je J _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

_____
_____
_____
_____
_____

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Parce que c'est l'eau que je bois dans le
village et ma place de villégiature.
_____
_____

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complete)

_____

M. Paul Begin
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Environnement
Edifice Mary-Guyart, 30 Étage
675, Boul. René Lévesque EST
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: Cab.ministre menv.gouv.qc.ca

Demande D'Audiences Publique

Bonjour,

Je Michel Labrosse vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 KV Grand-Brulé/Vig

Je tiens à cette consultation publique parce-que Je m'oppose catégoriquement à cette ligne.

Je suis personnellement touché par cette problématique parce que Cette ligne va passer à 500 mètres de ma propriété. Je ne veux pas voir des fils électriques et des pylones de chez-moi car je m'y suis installé que pour l'attrait pittoresque de cette nature encore presque vierge. aussi l'eau que l'on boit est d'une pureté sans egale.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
pour notre source d'eau potable sur le terrain notre érablière, les champs magnétique

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
la dévaluation de mon terrain, la pollution auditive, la nature que je regardes l'eau que je bois etc etc etc...

Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complete)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je us écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Imaginé un homme qui travaille toute sa vie durant, afin de bâtir son coin de paradis, car ici, c'est le paradis. Son fils prend la relève et continue à améliorer les infrastructure et la bâtisse, lorsque la menace plane.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
La menace est cette ligne Hydro-Electrique Grand-Brulé. Dans les années 70, ils ont passé une ligne, pas loin de chez moi. Allé voir aujourd'hui les résultats. Venez voir ce qui est devenue le lac Marié, adjacent à cette ligne. C'est un désastre.
Au nom de mon père, des enfants, des petits enfants et de toute notre lignée, je vous prie de tenir ces audiences

Bien à vous,

~~(votre signature)~~

(votre adresse complète)

Demande d'audience publique.

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 Kv Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que : Faune + flore saccagées. Villégiature saccagée + compromise. Paysages détruits. Eau potable menacée. Avenir hypothéqué.

Bien à vous.

À M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnenent
Édiffice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je, André Lanthier ainsi que mon épouse Denise Miller vous écrit aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv Grand-Brûlé/Vignan.

Nous tenons à cette consultation publique parce que cette ligne passera sur le territoir du bassin versant du Lacà la Loutre, notre seule source d 'approvisionnement en eau potable ainsi que le seul territoire touristique que notre municipalité détient et que de l'avis de certains experts cette ligne n'est pas nécessaire car pour sécuriser l'Outaouais il y a l'approvisionnement de l'Ontario et par le poste de Valleyfield.

Nous ne comprenons pas pourquoi l'Hydro Québec dépense tant d'énergie à vouloir passer cette ligne qui coûtera selon les dernières estimations 175,000,000.00$, argent qui pourrait servir à commencer à enfouir certaines lignes stratégiques dans les grande banlieues ou simplement d'économiser cette somme et en faire bénéfiécier les consommateurs.

Pour finir, cette fameuse tempête de verglas est un phénomène qui se reproduira que dans cinquante ans ou même cent ans et dans une région qui n'est peut-être pas dans les zones de bouclage prévues dans les prévisions de la société d'état.

Bien à vous

GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
l'environnement !! Vous en faites quoi !
On veut aller en campagne pas en ville ! On habite en ville ! Les radiations électrique, l'eau potable sera complètement imbuvable. C'est la nature qu'on veut retrouver.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'est un endroit très fréquenté par ma Famille et notre parenté qui vit là bas. La vue de votre ligne serait dans notre visage ! On en veut pas

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ s écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Je suis préoccupée par l'incurie de nos gouvernants qui ne se préoccupent pas de nos nappes par le biais de l'eau que nous buvons.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

/ (votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de telephone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je veux de l'eau sans pesticide
Je veux préserver le paysage pour garder l'aspect touristique de notre région

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

après avoir travaillés 40 ans à Montréal j'ai fait un choix de vivre en paix avec la nature ce paysage qui sera détruit avec la ligne Grand Brulé Vignon de ma table de cuisine elle sera face à mes yeux De grâce ne détruisez pas mes rêves les plus chers

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

c'est l'eau que je bois, je suis résidente depuis 5 ans puis la rivière Maskinongé à deux faits du nouveau tracé ligne Grand Brulé Vignon

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complete)

(votre numéro de téléphone, telecopieur, courriel,etc)

28 SEP '00 15:11

22-09-00

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

J'ai DÉJA DEMANDÉ A L'HYDRO DE SE TASSÉ, PAS DE RÉPONSE.
JOISIN DÉJA COUPÉ A BLANC, EN ARRIÈRE IL Y A UN C.A.F. DONC IL RESTE MES LOTS BOISÉS POUR LA FAUNE.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

DÉVALUATION DE MA TERRE, PERTE DE BOIS POUR LE RESTANT DE LA VIE. LA LIGNE DEVIENT UNE PISTE POUR V.T.T.

Bien à vous,

_____

M. Paul Bergeron
Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél. (418) 521-3911
Téléc. (418) 643-9143
Courriel : cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

Bonjour,

Je, _____ (Votre nom) vous écris afin de vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que (liste de vos préoccupations, craintes, références, etc.) :

Le côté écologique est un vrai désastre. Aucune étude n'a été soumis à la population suite au changement effectué sur la "carte". Et de plus cette boucle n'est pas nécessaire il y a d'autre solution.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que (mentionnez votre intérêt par rapport au milieu, ex. : c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévalorisation de ma ferme, etc.) :

Je suis personnellement touchée par toute problématique écologique. Et dans ce cas ci il s'agit d'une catastrophe majeur sur tout les points.

Bien à vous,

NM

(Votre signature)

(Votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel, etc.)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je( ) vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

A cause de l'eau que nous buvons
ma femme et moi et qui vient
du lac de la Sauce

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numero de telephone, telecopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
26 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 /DM

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

Bonjour,

Nous / Je ___ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom) /
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Nous tenons / ~~Je tiens~~ à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc..)
nous ne voulons pas que notre environnement soit détruit alors que déjà, une ligne passe tout près de chez nous, et nous ne croyons pas que nous avons besoin de cette ligne pour soutenir la demande du Québec en électricité. ___ ___ ___ ___ ___ ___

Nous sommes / ~~Je suis~~ personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
la ligne touchera des marais et un lac important car il dessert la population d'Hubbard au quant à son eau potable. Nous ne désirons pas vivre sous ce genre de ligne. Nous la refusons tout simplement. ___ ___ ___

Bien à vous,

/ ___

___

___

26 SEP '00

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
ils vont tout détruire le Beau Paysage sur Lac La Coutre et polluer nos ruisseaux et Lacs qui nous approvisionne de eau Potable

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
La ligne Passerait en plein milieu de ma terre et elle ne Vaudrais plus aucune Valeur

Bien à vous,

____

____

09-13-0[illegible]

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
26 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.:

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
LES EFFETS A LONG TERME DES CHAMPS MAGNÉTIQUES
LES PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR TUER LA VÉGÉTATION
LA DESTRUCTION DU PAYSAGE, DE LA FÔRÊT ET DES
COURS D'EAU. (RUISSEAU, SOURCE etc)
CRAINTE QUE L'ENVIRONNEMENT EN GÉNÉRAL NE SOIT PAS RESPECTÉ.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
JE BOIS L'EAU DANS LE VILLAGE, JE PROFITE DU
PAYSAGE DU LAC. A LA LOUTRE QUI EST NATURELLE
ET POTABLE. Et que ?

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

L'eau potable

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

L'eau que je bois dans le village

Bien à vous,

_____
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je,_____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
TERRES A BOIS DÉVASTÉES. TROP PROCHE DE NOTRE SOURCE D'EAU. LE BRUIT DES LIGNES ME DÉRANGE. LES CHAMPS MAGNETIQUES M'INQUIÈTE JE CROIS QU'ELLE N'EST PAS NÉCESSAIRE

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
PARCE QUE LA LIGNE PASSE SUR MES TERRES.
LA DÉVALUATION LORS DE LA VENTE.
MON PUIT PEUT ETRE AFFECTÉ
IL FAUT CONTINUER A PAYER LES TAXES SUR LA PARTIE UTILISÉE PAR HYDRO-QUÉBEC LA POLLUTION SONORE.

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ (votre nom) _vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Tout simplement parce que j'y tiens le droit des explications détaillées, des réponses à des questions encore sans réponse, la moindre raison de cette ligne.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

L'eau potable? Le paysage?

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

C'est l'eau que je bois dans le village

Bien à vous,

G

_____

_____
r, courriel,etc)

PROJET GRAND BRULÉ/OUTAOUAIS

Bureau d'audiences
publiques sur
l'environnement

Demande d'audience publique

le 29 septembre 2000

Je représente les intérêts de ma mère, Mme Alice Quesnel, propriétaire du lot 28 rang VII, Canton de Buckingham, Municipalité de l'Ange-Gardien. Je tiens à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre dossier.

Nous comptons sur le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour nous aider à convaincre l'Hydro-Québec à déplacer le tracé proposé afin de préserver le cachet rustique et serein de la propriété. À ce sujet, je me permets de citer un extrait de l'analyse du 9 octobre 1998 du Service de la planification et de l'aménagement du territoire de la MRC de Papineau à la page 5,

> "Le maintien de la qualité visuel des paysages constitue un enjeu de plus en plus important en aménagement du territoire au Québec et plus particulièrement encore, pour les régions où la forêt est intimement liée au développement économique. Non seulement le milieu forestier est-il source de matière première pour l'industrie forestière, mais il correspond aussi à un milieu de vie de plus en plus recherché et à un lieu privilégié pour la pratique d'une multitude d'activités récréatives. Il est reconnu que le développement de l'industrie touristique est tributaire de la qualité visuelle des paysages forestiers.
> Ainsi, le passage d'une ligne de transport à proximité des lacs de villégiature et de récréation revêt évidemment une grande importance pour les citoyens et le citoyennes directement concernés par cette modification de leur encadrement visuel."

On peut lire plus loin dans ce même rapport à la page 7,

> "Dans le but d'évaluer l'impact potentiel dans l'encadrement visuel, les principaux lacs ont été localisés à proximité des deux tracés. Une zone de perception a été générée à partir du contour de chaque lac représentant

l'avant-plan et occupant une plage de 500 mètres à partir du rivage.
Cette zone de perception est celle qui présente le maximum de contraintes à toute modification de l'encadrement visuel. En effet, des études ont démontrées que la sensibilité des gens est influencée par la capacité à percevoir les détails dans l'encadrement visuel d'un point d'observation.

Le côté nord et le côté ouest de notre lac est situé à seulement 250 mètres du centre du tracé proposé. (Voir annexe A) Vu de la galerie ou du salon du chalet un des pylônes dépassera le couvert forestier par environ 30 mètres (100 pieds)(Voir annexe C). Ceci n'améliorera pas beaucoup notre amour des couchers de soleil! Nous serions très heureux d'accepter un tracé qui longe la limite nord de la propriété.

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS VISANT À AMÉLIORER ET RÉALISER LE PROJET

A. Déplacer le tracé afin qu'il long la limite nord du lot 28, rang 7.

ou

B. Hauteur des pylônes

À la page 11 du compte-rendu de la séance du Comité de l'information et de consultation publique (Harvey) tenu le 28 septembre 1998, Mme Constance Lebel, chargé de projet environnement au sein d'Hydro-Québec, déclarait,

"Il y a aussi les impacts reliés à la présence même de la ligne. Ces impacts-là sont permanents. Alors, on parle de perte d'usage des terrains traversés....On parle d'impacts sur le milieu naturel avec modification du couvert végétal dans l'emprise ou perte de superficie propre à la récolte de matière ligneuse. Et on parle aussi d'impacts sur le paysage, mais ces impacts-là peuvent être atténués en choisissant la hauteur des structures, en répartissant les structures convenable-

ment et en maintenant des écrans boisés, par exemple, aux traversées des routes ou des cours d'eau. Alors, à ce moment-là, les impacts concernant le paysage peuvent être grandement atténués."

Je vous réfère à l'annexe B.

Nous proposons donc que le nombre de pylônes soit augment et que leurs hauteurs soient diminuées.

C. Interdire l'usage de produits chimiques (défoliants, phytocides, etc.) pour entretenir le tracé éventuel. Que le moyen d'entretien du tracé soit uniquement autorisé par mode mécanique. Ceci afin de protéger notre lac, les lacs environnants et les nombreux cours d'eau avoisinants.

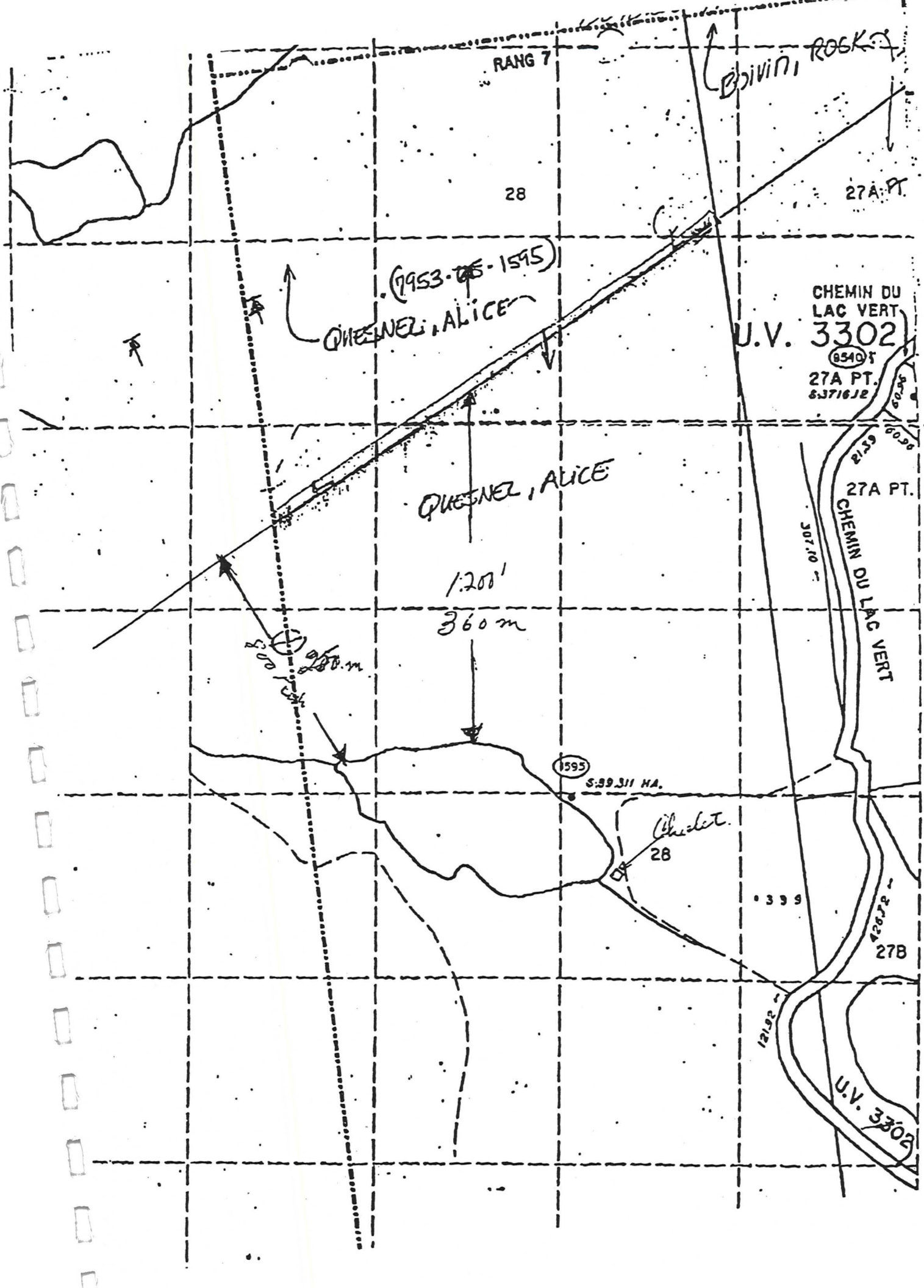
D. VTT, motoneiges et autres

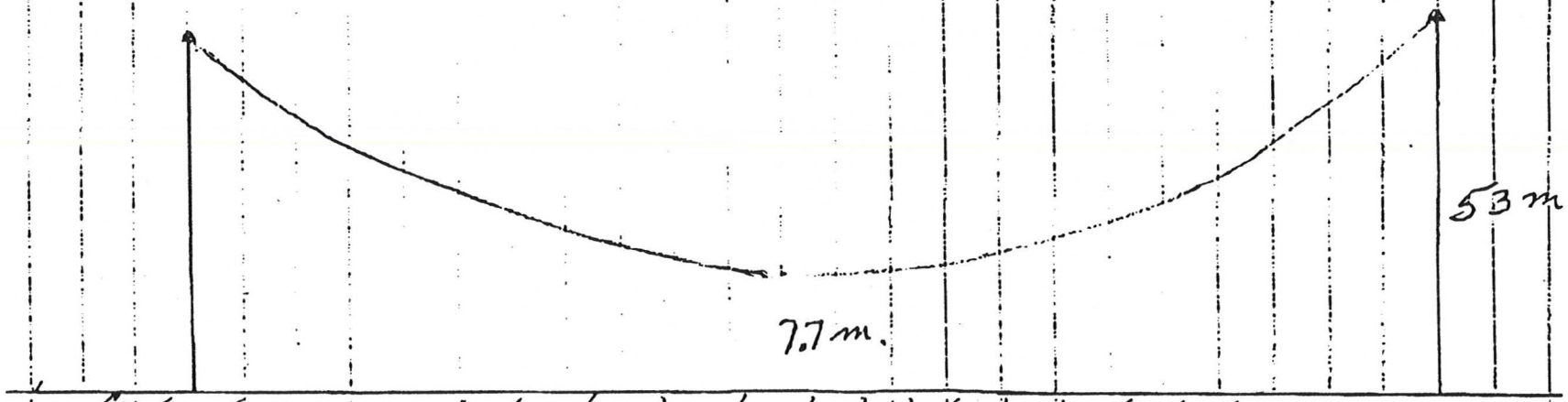
L'emprise risque d'attirer les amateurs de ces engins. Que l'Hydro-Québec soit obligé à installer des affiches interdisant la circulation sans autorisation des propriétaires et qu'Hydro-Québec soit tenu responsable de régler les poursuites éventuelles.

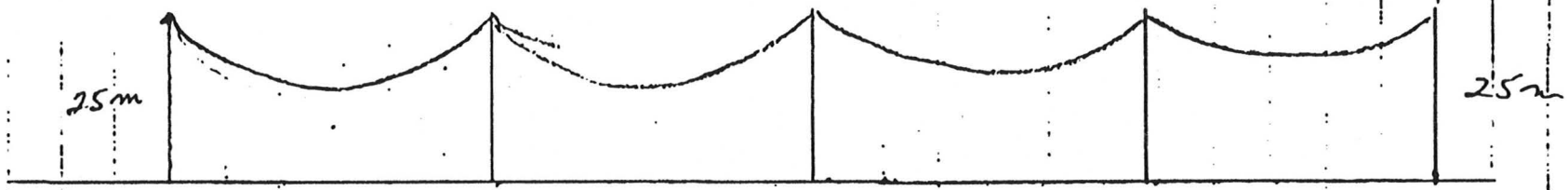
CONCLUSION

Le sentiment que nous éprouvons dans le moment est celui d'impuissance devant ce mastodonte envahisseur qu'est Hydro-Québec. Ce que nous souhaitons c'est que vous puissiez nous aider à l'attirer vers le côté nord de la propriété et d'atténuer le plus possible l'impact sur notre environnement. C'est alors que nous pourrons dormir en paix!

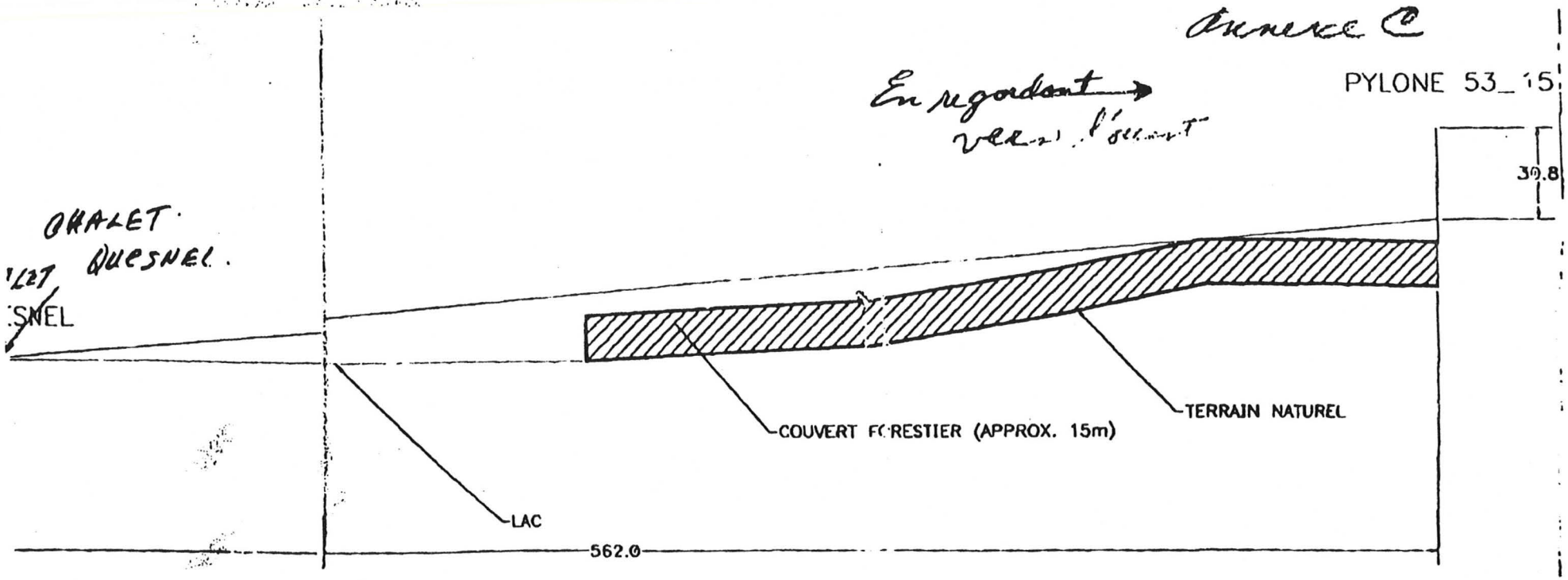
Voilà pourquoi nous demandons qu'une audience publique soit tenue relativement à ce projet.
Merci de votre attention.


RANG 7
Bivini ROCK
28
27A PT.
(1953-06-1595)
QUESNEL, ALICE
CHEMIN DU
LAC VERT
U.V. 3302
8540
27A PT.
S:37.16 HA
160.30
21.59
27A PT.
307.10
CHEMIN DU LAC VERT
QUESNEL, ALICE
1:20'
360 m
1595
S:99.311 HA.
28
399
426.42
27B
121.92
U.V. 3302


7.7m.
5.3m


2.5m
2.5m

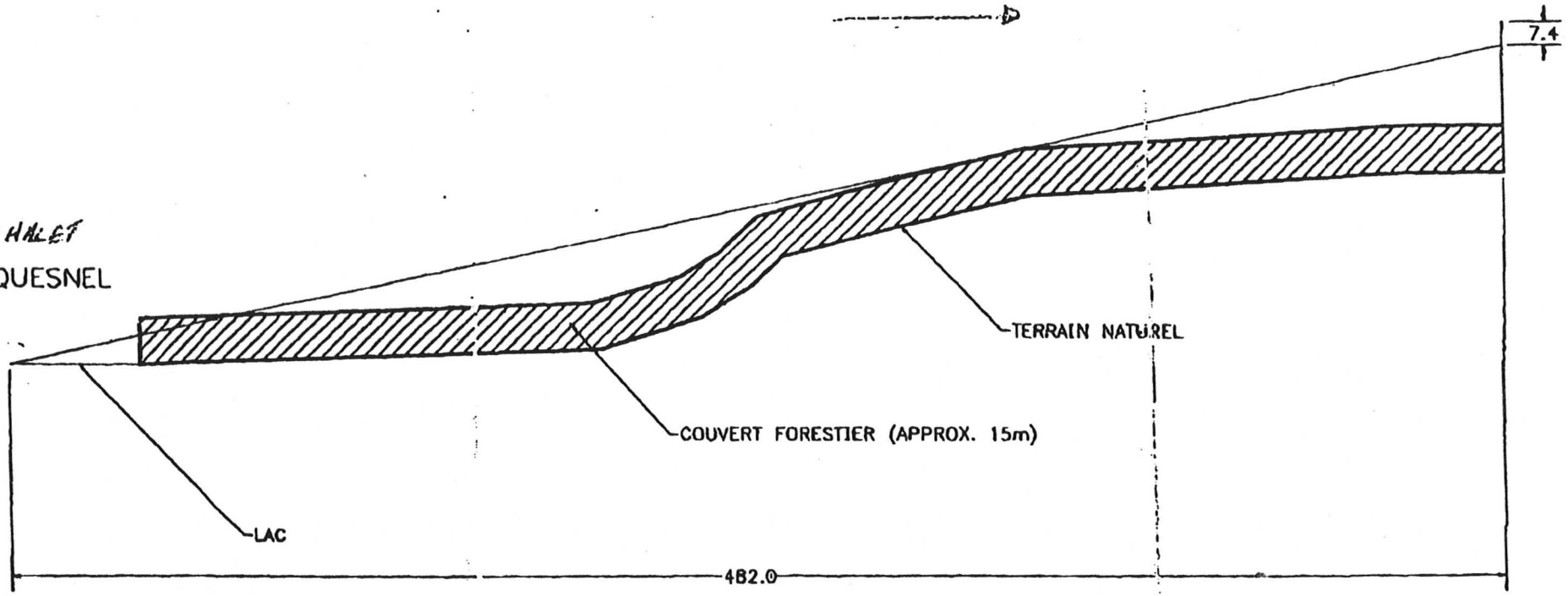
Annexe C


En regardant vers l'ouest
PYLONE 53_15
30.8
CHALET
QUESNEL
LAC
COUVERT FORESTIER (APPROX. 15m)
TERRAIN NATUREL
562.0

Annexe C.

En regardant vers le nord

PYLONE 53_1



FAX au Ministre de l'Environnement
Monsieur Paul Bégin
675,boul. René Lévesque Est
30e étage,Québec,Qc
G1R 5V7

DE

RE Projet Grand-Brulé/Vignan
Demande d'audience publique

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
03 OCT. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Ce n'est pas une nécessité présente ou future, Le gouvernement n'a jamais appuyée cette idée. En ce qui concerne les régie de l'eau, ce n'est qu'une esquive de Hydro Québec. Pourquoi ne pas mieux exploiter les centrales électriques Carillon, Bell Falls, Loyer, et les autres dans l'outaouais pour assure une securité à la région d'outaouais.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Je demeure au lac à la Loutre, le paysage pas etre defiguré, notre eau contaminée, et la faune affecté. Mon lot boisé (Erables) sera être affecter @ 75 % sur le lot 28, donc plus pas de bénéfices d'exploitations en bois et en sirop d'erable et en plus je demeure payeur des taxes sur cette partie inexploitable à tout jamais.

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je crains pour la pollution du lac à la Truite Réservoir d'eau potable. Je ne suis pas certaine que les mécanismes de surveillance soient efficace. Les études pour les champs magnétiques laissent des questions sans réponses. De plus je crois que la ligne n'est pas nécessaire.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Notre eau est potable et je la bois sans crainte. Notre village est agrandi à pour grosité. sans usines, sans pollution. je souhaite de maintenir un paysage de la à la haute rivière pour les villégiateurs

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel.etc)

AUBERGE DU LAC
A LA LOUTRE

122 Chemin Trudel
Huberdeau
J0T 1G0

Huberdeau, le 27 septembre 2000

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec, Qué.
G1R 5V7

Objet : **Demande d'audiences publiques**
Projet de la ligne haute-tension Vignan-Grand-Brûlé

M. Bégin,

Nous, Rémi Rouillier et Marcellin Tourigny, vous écrivons aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv Grand-Brûlé / Vignan.

Nous tenons à cette consultation publique parce que nous sommes préoccupés par les conséquences environnementales à court, moyen et surtout long terme de ce projet. De par sa proximité avec le Lac à la Loutre, la ligne haute-tension risque de créer des impacts négatifs sur le tourisme (attiré par l'environnement naturel exceptionnel du lac) et sur la qualité de vie des résidents autour du lac. De plus, de récentes études tendent à démontrer que les lignes haute-tension créent des champs magnétiques pouvant affecter la santé des gens qui sont exposés à ces champs sur une longue période de temps. Bien que plusieurs autres études semblent plus mitigées sur la question, il y a tout de même un niveau de risque potentiel que la population affectée par cette ligne refuse de prendre.

Nous sommes personnellement touchés par cette problématique car nous venons d'acquérir depuis 4 mois l'Auberge du Lac à la Loutre, un centre récréo-touristique existant depuis 1938. Nous avons acquis l'Auberge afin de développer au maximum les infrastructures existantes et nous avons un projet d'expansion réparti sur les 15 prochaines années, comprenant :

- l'acquisition de terrains adjacents à la propriété actuelle,
- agrandissement des activités d'hébergement avec la construction de nouvelles chambres et condos réparties sur 3 phases.
- Développement immobilier à proximité du lac et en montagne
- Développement des activités de plein-air.

Nous sommes actuellement un des 21 employeurs du village. Depuis que nous avons acquis l'Auberge, nous avons augmenté le chiffre d'affaire de cette dernière malgré la mauvaise température que nous avons connus cette année. Nous prévoyons ainsi doubler le nombre d'emplois au sein de notre entreprise d'ici 2 ans. Notre objectif est de devenir un, sinon le principal employeur du village.

Il est de notre avis que la construction et le passage de la ligne Grand-Brulé / Vignan viendra créer un impact négatif non seulement sur l'environnement, mais que les répercussions environnementales viendront affecter notre entreprise, au point où nous devrons penser à la fermeture définitive de nos opérations et par conséquent, la mise à pied des employés. La valeur actualisée des pertes ainsi engendrées pour les 10 prochaines années peut être évaluée sommairement à plus de 10 millions de dollars.

La construction de la ligne va créer une pollution visuelle et auditive par les éléments suivants : des camions de construction et de transport sur une route non adaptée à ce type de transport, le bruit des hélicoptères survolant la région viendra déranger les villégiateurs et touristes en quête de tranquilité en nature (nous subissons déjà depuis quelques temps les bruits des hélicoptères d'Hydro qui survolent la région).

La ligne électrique, de par son tracé actuel prévu, sera visible du Lac à la Loutre, particulièrement lorsqu'on sera situé au bout du quai de l'Auberge. Ce sera déjà là un élément ayant un impact négatif dans l'environnement, et serait à lui seul suffisant pour diminuer le taux d'achalandage à notre auberge. Les clients qui fréquentent actuellement l'Auberge apprécient la beauté de la nature et de l'environnement autour du lac, la tranquilité des lieux et la qualité de l'eau du lac.

Nous craignons d'ailleurs que cette qualité d'eau soit affectée par l'entretien exigé sous la ligne électrique. Le lac est actuellement le réservoir d'eau potable du village d'Huberdeau et tous les résidents autour du lac puisent leur eau potable directement du lac. L'entretien, effectué sous les lignes haute-tension, à l'aide d'herbicides et de produits chimiques empêchant la végétation de pousser risque d'affecter la qualité de l'eau au cours des années à venir. Risque également d'affecter notre santé sur une plus longue période de temps. Pour notre entreprise, dont l'offre est basée sur les activités aquatiques et la qualité de l'eau, la pollution de l'eau sera le point final mettant un terme son exploitation.

Espérant que cette lettre saura vous convaincre qu'il est nécessaire de bien évaluer les impacts créés par cette ligne et que des audiences publiques sont nécessaires pour arriver à cet objectif.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je crois que cette ligne n'est pas vraiment nécessaire et que la vraie raison de sa construction est le désir de ventes à l'Ontario et aux E-Unis.
Je crois que cette ligne met en péril entre autre, la qualité d'eau potable que représente le bassin du Lac à la Loutre (il n'y a pas eu d'études d'impact à ce niveau !!!
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
En tant que biologiste, je trouve abérrant qu'une source d'eau potable naturelle (non-filtrée non-chlorée de qualité exceptionnelle) soit menacée par l'appât du gain. Je suis né à Huberdeau, y ai grandi, y retourne très souvent y séjourne régulièrement. Je n'accepte pas qu'on en menace la source d'eau potable. En tant que propriétaire de 52 acres adjacents au Lac, je n'accepte pas la destruction du paysage et de l'écosystème.

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ (votre nom) ___vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Avec ce projet je vois la qualité de vie d'une région qui me tient grandement touché et respecté toute l'écologique et faune

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

C'est l'eau potable pour mon village

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, téléconieur, courriel etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
je crains les effets des champs magnétiques. Il y a aussi de grands travaux à faire sur les lignes à haute tension je ne veux pas avoir ces lignes près de chez moi peu importe si elles ne sont pas nécessaires.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
je bois l'eau du village Hebertville quand je vais aux restaurant etc. Je crains aussi pour ma santé. Le paysage près de chez moi ne sera plus agréable par ces grandes lignes et je ne veux pas. Vicky moi ni ailleurs !

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

Laval, 25 septembre 2000

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
27 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 /00

Monsieur Paul Bégin,
Ministère de l'environnement,
Québec.

Objet : Ligne 315 Kv Grand-Brulé/Vignan

Monsieur Bégin,

Par la présente, je vous demande la tenue d'audiences publiques portant sur le projet en titre.

J'insiste pour que cette consultation soit tenue parce que je considère que cette ligne projetée n'est pas une nécessité. Par surcroît, la réalisation de cette ligne compromettra l'environnement à bien des égards.

Je subirai de sérieux préjudices parce que le tracé projeté est à proximité immédiate de deux lots boisés qui font ma propriété, l'un dans le canton d'Arundel et l'autre dans le canton Amherst. De plus, ma maison secondaire située à Huberdeau est approvisionnée en eau potable par un service d'aqueduc relié au lac à la Truite, ce lac risquant d'être pollué à tout jamais si le projet de l'Hydro se matérialise.

Je compte sur votre compréhension et votre collaboration en égard aux audiences publiques que je réclame et je vous en remercie à l'avance.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

la faune va être agressée
l'eau potable va être menacée
Terrains dévalués

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

C'est inquiétant pour moi car ma potable puit est près
au bas de la butte

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

Le 19 septembre 2000

Monsieur Paul Bégin, Ministre
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675 boul. René-Lévesque Est
Québec, Qc
G1R 5V7

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

PROJET DE LIGNE GRAND-BRÛLÉ / VIGNAN

Monsieur le Ministre,

Je, Rachelle Thibodeau, vous écrit aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne de 315 kv Grand-Brûlé / Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que je crois qu'elle est importante afin de permettre aux citoyens d'exprimer leur désaccord. Je suis préoccupée par la mise sur pied un peu "à la va vite" d'un tel projet d'envergure qui ne respecte pas l'environnement de la région, en coupant des arbres en grande quantité dans le secteur, et qui ne respecte pas les gens qui y vivent par le biais de l'eau du lac À La Loutre, réservoir d'eau potable du village tout entier, qui est menacée de contamination par les produits chimiques qui seraient utilisés pour l'entretien de cette ligne électrique.

Je suis touchée personnellement par cette problématique parce que:
- j'habite dans la municipalité d'Huberdeau;
- je me sens concernée par ce qui se passe dans la municipalité;
- ce projet touche la zone immédiate du Lac À La Loutre qui est le réservoir d'eau potable du village;
- je travaille dans un établissement qui se trouve dans le village, je bois de cette eau;
- tous les enfants de l'école primaire du village boivent de cette eau menacée.

Merci de votre attention,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ (votre nom) vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

l'eau du village
champ magnétique

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Dévaluation de mes terres
mon puits de surface

Bien à vous,

/ (votre signature)

_____
(votre adresse complete)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

La pollution du Lac Ha Ha Loutre par les phytocides - Le déboisement affectera les sources qui alimentent le lac Loutre. Les effets nocifs des ondes électro-magnétiques sur la santé des résidents le long de la ligne

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Je réside ici depuis 13 ans
et je veux que notre environnement
soit respecté

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Crainte vis-à-vis les radiations des lignes électriques, c'est un environnement sain et non toxique, nous ne tenons pas à subir des changements dans un milieu, où l'eau est potable, sans essence ni autre moyen impur pour détruire cette faune naturelle.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
La ligne que vous insister tant passera devant chez nous et on veut bien savoir d'avoir des problèmes de santé et besoin de boire notre eau à cause de gens qui ne viennent aucunement à cet endroit et de plus une ligne est déjà installer près de cet endroit. Pourquoi une autre ?!

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complete)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ / ___ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Une ligne de transmission existe déjà. Pour les ~~+~~ au cas où ~~+~~ nous n'avons qu'à passer à côté de cette 1ère ligne ou encore faites-nous alimenter par l'Ontario quand c'est temporaire; préservons nos lacs et forêts.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'est l'eau du lac à la Loutre qui nous alimente et c'est les réservoirs du Village de Huberdeau. Refusez les règlements environnementaux que vous nous imposer avant d'approuver d'autres projets destructeurs.

Bien à vous,

(votre signature)

_____ / _____
(votre adresse complète)

_____ _____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Cela fait plus que cinquante ans que mon mari fréquente le Lac à la Loutre. Nous y avons une résidence et les enfants et petits enfants peuvent y boire une eau potable et s'y baigner sans risques de maladies.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Les moteurs à essence sont interdits pour justement ne pas détruire cette qualité d'eau de tranquilité et les villageois doivent cette eau. On ne touche pas aux alentours, ni dessus pour réseau souterrain.

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____ _____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
28 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 DM

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

Ne veux pas avoir de pollution visuelle, ni souterraine.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

J'aimerai mes enfants profiter de la pureté de l'environnement et tiens à cette pureté. Qui devient de plus en plus rare.

Bien à vous,

(votre nom)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
11 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30349 /DM

Le 25 août 2000

Ministère de l'environnement du Québec
A/s Monsieur le ministre Paul Bégin
Edifice Marie Guyart
675, Boul. René-Lévesque est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Ligne de transport projetée Grand-Brûlé-Vignan/ Municipalité d'Huberdeau.

Monsieur la Ministre,

Encore une fois, le mercanlilisme remportera-t-il la palme sur la qualité de vie des citoyens? Telle est la question que nous nous posons, face à l'implantation en devenir d'une ligne de transport électrique dans la localité d'Huberdeau, notre municipalité.

Parce qu'il s'agit bien ici, d'une implantation plutôt arbitraire, motivée par des raisons fort discutables, à même les flancs d'un bassin versant qui plonge et termine sa course dans les eaux limpides du Lac à la Loutre, magnifique plan d'eau servant de source d'approvisionnement à tout notre village.

Une implantation d'une importance capitale semble-t-il, pour se protéger, soi-disant, d'un improbable verglas, digne exploitation de nos souvenirs de la crise. Mais, beaucoup plus et surtout, pour acheminer la précieuse ressource chez nos voisins du Sud, en échange de beaux et bons électro-dollars. À cela, nous devons nous soumettre face à la puissance de l'adversaire, se résigner sous la contrainte du pouvoir de l'empire électrique du Québec.

Monsieur le Ministre, la réponse des citoyens d'Huberdeau est NON!

N'est-il pas inconcevable de devoir combattre pour assurer le pérénité de notre eau potable, à l'heure où le discours gouvernemental énonce clairement des intentions louables, visant à assurer le contrôle de la qualité et à améliorer les normes de sécurité régissant l'eau de consommation. Que de vains travaux que ceux du BAPE ainsi que banalisés les événements récents de Walkerton , si nous devons prouver que le projet d'implantation d'une ligne électrique, à même le bassin versant de notre source d'approvionnement, est une menace latente et qu'il est insuffisamment soucieux de la protection de notre eau.

Parce que quoiqu'en disent les « experts » de l'Hydro-Québec, l'implantation d'une ligne de transport électrique ne se fait pas sans heurts,sans conséquences graves sur l'environnement, sur la qualité de vie des gens. Ne parle-t-on pas d'un déboisement à nu de grande envergure? D'une modification à coup sûr des écosystèmes? De défoliation chimique régulière pour entretenir la dévastation?

La pollution diffuse n'est pas que phénomène agricole!

Quelle est notre garantie contre ce type de pollution redoutable, engendrée en partie par l'utilisation des pesticides et dont les effets à long terme sont peu connus et surtout mal évalués? Contre cette pollution qui représente une menace considérable pour la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine? Contre cette pollution dont les effets sont lents à se manifester, difficiles à juguler et très couteux à corriger? De simples paroles! Mieux encore : une bande tampon de quelques cent mètres offrant toute la protection voulue, paraît-il!

Par ailleurs, ai-je besoin de discourir en plus, sur le massacre du paysage auquel on assistera et ce, au coeur même d'un secteur de villégiature?

Monsieur, l'eau potable sera fort probablement la ressource la plus précieuse de la planète d'ici quelques années (si elle ne l'est pas déjà...). Une denrée rare peut-être? Allons-nous permettre qu'une intervention discutable engendre une possibilité d'en contaminer une partie? Chez nous en plus???

Vous savez, on aura beau se targuer de mille et une analyses, se cloîtrer dans les paramètres de contrôle d'une sévérité extrême, dépenser des sommes colossales, tout cela aura bien peu de valeur si l'on ouvre bêtement la porte au risque. Et, risques il y a!

Votre horaire est sans doute des plus chargés, mais, je vous invite à passer par chez nous, à visiter notre village. Il est petit mais mille personnes y habitent, heureux de profiter de profiter de sa qualité de vie, son environnement sain. Choyés par son lac et l'eau limpide qu'on boit, nous vous intimons : « venez puiser vous même, directement du lac , cet élexir de vie si pure mais malheureusement.... si menacée... »

À notre avis, le Québec n'est-il pas assez grand, assez vaste pour choisir un autre parcours ou, mieux encore, détruire ce projet menaçant?

Je vous prie de recevoir, monsieur le ministre, mes salutations distinguées et je compte nous comptons sur votre implication personnelle pour stopper cette menace à notre quiétude et notre santé.

vous.

Aú nom de l'APEHL (association pour la protection de l'environnement (et l'eau) d'Huberdeau et du Lac à la Loutre.)

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU

A une session ordinaire du conseil qui s'est tenue le treizième jour du mois de mars de l'an deux mille, vingt heures, au 101 rue du Pont. A laquelle étaient présents: M. le maire, Jean-Marie Morin, Messieurs les conseillers: André Lanthier, Louis Laurier, Vital Laurin, Guy Mayer, Fernand Provost, Pierre Richer.

La secrétaire-trésorière/directrice générale était aussi présente.

OBJET: PROJET DE LIGNE GRAND BRULÉ/VIGNAN

RÉSOLUTION NUMÉRO 39-00:
Il est proposé par André Lanthier et résolu unanimement que demande soit faite à Hydro-Québec afin que ces derniers ne passent de ligne nulle part dans un bassin versant du Lac à la Loutre (source d'approvisionnement en eau potable) de la municipalité et de les tenir responsables des conséquences d'un tel geste.
Adoptée

Attestée copie conforme,

La secrétaire-trésorière/
directrice générale

cc: Michel Clair, Vice-Président exécutif
Hydro-Québec
M. Pau Bégin, Ministère de l'P-

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Rhéa Schinck vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
NON NÉCESSITÉ DE CETTE LIGNE - TROUVER AUTRES ALTERNATIVES - CRAINTE DE CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE DE LA POPULATION DE HUBERDEAU ET DES RÉSIDENTS DU LAC À LA LOUTRE - SECTEUR DE VILLÉGIATURE - POLLUTION VISUELLE - CHAMPS ÉLECTRO MAGNÉTIQUES

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
JE BOIS L'EAU DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DU LAC À LA LOUTRE ET J'AI DES CRAINTES DE CONTAMINATION DE L'EAU PAR L'ENTRETIEN PAR PRODUITS CHIMIQUES DES EMPRISES.

Bien à vous,

Rhéa Schinck
(votre signature)

(votre adresse complete)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇUE
28 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 / DM

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Réjean Thomas vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

1- A cause du passage de la ligne 315 KV à 400 m. de notre bassin d'eau potable, et qu'un bris de transformateur, ou de défoliant, des écoulement de boue par les travaux de machineries dans bassin hydrographique du lac causerait un tort pratiquement irréparable.

2- Selon le rapport HARVEY et celle de la M.R.C. des Laurentides cette ligne est injustifier et non nécessaire pour alimenter L'outawais.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

3- Au sujet du visuelle , déjà nous avons deux lignes de 750 kv. dans notre région qui sont déjà très visuellement apparante et sans pour autant se plaindre j'imagine une troisième n'embellira pas notre paysage et ne fairà aucun bien autres lacs à la faunes, et à toutes autres espèces vivace. dans le corridor de l'emprise de la ligne.

4- M. le ministre selon des plus connessant que moi, il y aurait possibiliter de dépanner l'outawais en cas de verglas ou autre panne imprévisible, plus facile et moins coûteux si Hydro-Québec faisait ses devoirs et ont les appeleraient Hydro-Logique.

Bien à vous,

Réjean Thomas un Citoyen
(votre signature)

(votre adresse complète)

V

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je CLAUDE TRUDEL vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...) JE NE SUIS PAS CERTAIN DE LA NÉCESSITÉ DE CETTE LIGNE - CRAINTE DE CONTAMINATION DE MON EAU POTABLE (J'AI UN PUIT D SURFACE à MA RÉSIDENCE DU LAC à LA LOUTRE) JE SUIS CERTAIN QU'ON PEUT TROUVER UNE OU DES ALTERNATIVES ⊖ COUTEUSES et avec ⊖ D'IMPACTS POUR ARRIVER AU MÊME RÉSULTAT. À MON AVIS, C'EST CE QU'IL FAUT EXPLORER LORS DES ÉVENTUELLES AUDIENCES...

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
J'AI DES CRAINTES POUR MON EAU - POLLUTION VISUELLE ET AUDITIV SACCAGE DE PAYSAGES - LE LAC à LA LOUTRE EST UN BEAU LIEU DE VILLÉGIATURE (il y a une auberge qui attire plusieurs CITADINS) - VIENDRONT-ILS QQ. MÊME POUR ADMIRER DES PYLONES? DÉVALUATION DE MES PROPRIÉTÉS AU LAC à LA LOUTRE.

Bien à vous,

Claude Trudel
(votre signature)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
03 OCT. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30470 /DM

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je GILBERT TRUDEL (votre nom) vous écris aujourd'hui pour vous demander officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...) pour qu'on trouve des alternatives à cette ligne - elle passerait dans un secteur de villégiature (pollution visuelle - pollution auditive) très important ou de plus en plus il y a des résidents permanents (parce qu'ils tombent en amour avec la tranquillité des secteurs - ses magnifiques paysages ...) la semaine je suis à Montréal (pour mes études) mais la fin de semaine revenu je m'empresse de revenir au lac à la loutre et je compte habiter le secteur à la fin de mes études, j'ai déjà rêvé de y bâtir un petit chalet pour la propriété de mes parents ... mais pas pour y voir des pylones !!! de plus, je travaille à l'auberge du secteur ... les citadins reviendront-ils encore à y venir ... ? Je bois l'eau qui risquerait d'être contaminée sans compter les risques par rapport aux champs électro magnétiques ... Je ne suis pas prêt à vivre avec tous ces risques...

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

Gilbert Trudel
(votre signature)

(votre adresse complète)

... courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Nicole Loiselle-Trudel vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...) Je ne suis pas convaincue de la nécessité de cette éventuelle ligne. Je suis certaine qu'on peut trouver des alternatives économiques et ayant moins d'impacts environnementaux. La faune et la flore serait saccagée. J'ai des craintes par rapport à la contamination de l'eau potable, par rapport aux risques de vivre près des champs électromagnétiques pour la santé. C'est trop près des résidences et des lieux habités...

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Crainte pour mon eau potable (puit de surface) - saccage de beaux paysages - dévaluation de mes propriétés au lac à la loutre (le secteur va sûrement attirer - de vacanciers) avec une ligne à haute tension - pollution visuelle - pollution auditive. Je suis très préoccupée par cette problématique. Je ne suis pas prête à vivre (avec ma famille) avec les risques engendrés

Bien à vous,

Nicole Loiselle-Trudel
(votre signature)

(votre adresse complète)

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

Loisirs
et Sports
Laurentides

Le 29 septembre 2000

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
FAUNE
03 OCT. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30665 /Dm

Monsieur Paul Bégin
Ministère de l'Environnement et de la Faune
675, boul. René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Les membres du conseil exécutif de Loisirs Laurentides vous sollicite pour tenir des audiences publiques relativement au projet de ligne Grand Brûlé – Vignan.

Nous croyons que ce projet à de multiples impacts sur l'organisation de la récréation de plein air et sur les paysages de villégiatures des municipalités concernées.

De plus, nous nous objectons au traçé à travers la réserve faunique Papineau-Labelle. Celle-ci devrait être préservée de ce type d'infrastructures.

Espérant que ces éléments vous incite à demander au promoteur de se soumettre au processus de consultation publique, recevez, monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations.

Le directeur général,

JA/nb

Jacques Allard

Depuis 29 ans
à votre service

par télécopieur (418) 643-4143

Sainte-Anne-de-Portneuf, le 29 septembre 2000

M. Paul Bégin
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart (30e étage)
675 boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

30621 /DM

Objet: **Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan d'Hydro-Québec**

Monsieur le ministre,

Le Mouvement Au Courant est un groupe de bénévoles avec deux buts principaux, premièrement de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et deuxièmement de promouvoir la participation publique dans les processus décisionnels.

Notre intérêt dans ce projet s'inscrit dans la continuité de notre travail d'évaluation de projets énergétiques, un travail que le groupe poursuit depuis dix ans.

Nous demandons simplement que vous agissez sur la recommandation de 1998 du Comité d'information et de consultation publiques sur le projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan et le poste Outaouais en ordonnant la tenue d'audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

John Burcombe

John Burcombe
Mouvement Au Courant
4711, ave Palm
Montréal (Québec)
H4C 1Y1

tél (514) 937-8283
téléc (514) 937-7726
courant@cam.org

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 21 septembre 2000

PER: 29955 bm

RECOMMANDÉ

M. Paul Bégin, ministre
Ministère de l'Environnement
675 boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec, Qc G1R 5V7

OBJET: **Projet de la ligne à 315 kV Grand-Brûlé / Vignan par Hydro-Québec**

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

Monsieur le ministre,

Vous trouverez ci-joint la résolution numéro 2000.09.2601 adoptée par le Conseil des maires lors de la séance du 14 septembre 2000 par laquelle la MRC des Laurentides vous demande, dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relatives au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de tenir une audience publique sur le projet d'Hydro-Québec: Boucle Outaouaise, ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan. Notre présente requête dont les motifs sont indiqués à même le préambule de cette résolution vise à faire en sorte que ce projet d'Hydro-Québec puisse faire l'objet d'une évaluation rigoureuse et objective quant à ses impacts et à sa pertinence en matière de sécurisation d'alimentation électrique pour la région de l'Outaouais.

Espérant le tout conforme à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-trésorier et
directeur général

Sylvain Boulianne

P.J.

1111, chemin du Lac-Colibri, Saint-Faustin-Lac-Carré, Qc J0T 1J2 Tél.: (819) 688-3661 Télec.: (819) 688-6590 mrcl@intlaurentides.qc.ca

Extrait du procès-verbal de la
du Conseil de la municipalité régionale de
Comté des Laurentides tenue le quatorzième
jour du mois de septembre de l'an deux mille

Rés. 2000.09.2601
Projet de ligne Grand-Brûlé / Vignan – Demande au ministre de l'Environnement pour la tenue d'audiences publiques par le BAPE / automne 2000

ATTENDU QU'Hydro-Québec a déposé auprès du ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, le rapport d'avant-projet (analyse des impacts) sur le projet de construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 kV, ce projet qui a comme objectif principal selon Hydro-Québec d'améliorer la sécurité de l'alimentation électrique de la région de l'Outaouais;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la MRC des Laurentides de se prononcer sur ce projet de ligne injustifié qui pourrait engendrer des répercussions environnementales importantes, plus particulièrement pour les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323, du chemin de Vendée et du lac à la Truite se retrouvant dans les municipalités d'Amherst et d'Huberdeau;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC des Laurentides est solidaire avec les municipalités qui seraient touchées par la traversée d'une nouvelle ligne à haute tension qui n'est pas justifiée pour la sécurisation électrique de la région de l'Outaouais;

ATTENDU QUE Les représentations de la MRC des Laurentides, des municipalités d'Amherst, d'Arundel, d'Huberdeau et de St-Jovite paroisse, par un mémoire commun déposé le 30 mai 2000 au BAPE lors des audiences sur le poste de l'Outaouais, ont fait valoir que celui-ci pourrait rencontrer de façon satisfaisante les besoins additionnels de la région de l'Outaouais en cas de panne importante en énergie électrique, rendant ainsi inutile la construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à cette même fin;

ATTENDU QUE le rapport d'enquête et d'audience publique du BAPE sur le poste de l'Outaouais a été rendu publique le 13 septembre 2000, à la demande du ministre de l'Environnement, lequel rapport recommande notamment qu'il est primordial d'ajouter un mécanisme à ce poste afin que celui-ci puisse sécuriser en alimentation électrique non seulement le reste du Québec mais également la région de l'Outaouais;

ATTENDU QUE les conclusions du rapport du BAPE sur le poste de l'Outaouais confirment en quelque sorte la position de la MRC des Laurentides et de plusieurs autres intervenants régionaux, à l'effet que le poste de l'Outaouais pouvait être reconfiguré de manière à sécuriser également cette région;

ATTENDU QU'il est ressorti lors des audiences en 1998 du comité Harvey qu'Hydro-Québec, dans son projet de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan, n'avait pas pris en compte l'essentiel des représentations de la MRC et de la municipalité d'Amherst qui était plus particulièrement touchée par ce projet;

ATTENDU QUE les représentations auprès du comité Harvey du milieu municipal de la MRC des Laurentides ainsi que de la population du secteur concerné par le projet de ligne Grand-Brûlé / Vignan ont clairement démontré la nécessité de réaliser un processus de consultation plus élaboré par le BAPE;

ATTENDU QUE depuis les audiences du comité Harvey, Hydro-Québec a ajouté de nombreuses variantes de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan qui ont toujours désavantagé le territoire de la MRC des Laurentides, sans considérer de façon objective et plus globale d'autres options techniquement faisables et de moindre impact situées à l'extérieur du territoire de la MRC des Laurentides;

ATTENDU QUE les populations locales qui seraient touchées de plus près par ce projet de ligne électrique ont clairement démontré leur opposition au cours des dernières réunions d'informations organisées au cours de 2000 par Hydro-Québec;

ATTENDU QUE le schéma révisé de la MRC des Laurentides entré en vigueur le 29 juin 2000, prévoit par le biais des affectations résidentielles et de récréation extensive, des mesures d'aménagement rigoureuses afin de protéger au maximum les milieux de villégiature, naturels et visuels sensibles contre les implantations les plus perturbantes telle une ligne de transport électrique à haute tension;

ATTENDU QUE le schéma révisé de la MRC des Laurentides prévoit à sa section 9.5 que le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan devrait faire l'objet d'audiences du BAPE afin d'en évaluer adéquatement et de façon objective la pertinence ainsi que les impacts éventuels;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Thomas Charles
appuyé par le conseiller Jean-Marie Morin,

et résolu unanimement

QUE la MRC des Laurentides, dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relatives au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, demande au ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, de tenir une audience publique sur le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 kV, afin d'évaluer la pertinence et les impacts d'un tel équipement en matière de sécurisation d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE

COPIE AUTHENTIQUE

À SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ, ce vingt et unième jour du mois de septembre de l'an deux mille (21 septembre 2000).

Le secrétaire-trésorier

Sylvain Boulianne

Municipalité d'Amherst

2 OCT 2000
REF.: 30573

Le 15 septembre 2000

Extrait de résolution

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité du canton d'Amherst, tenue le 11e jour du mois de septembre 2000, à laquelle sont présents M. le maire Jean-Guy Galipeau et les conseillers, messieurs :

André Légaré	Marcel Dubois
André Lord	Germain Vermette
Marcel Laurence	Gilles Longtin

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier/directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe, sont aussi présents.

RÉSOLUTION NUMÉRO 185-00

PROJET DE LIGNE GRAND-BRÛLÉ VIGNAN, DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES PAR LE BAPE

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec a déposé auprès du ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, le rapport d'avant-projet (analyse des impacts) sur le projet de construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 kV, ce projet qui a comme objectif principal selon Hydro-Québec d'améliorer la sécurité de l'alimentation électrique de la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'Amherst de se prononcer sur ce projet de ligne qui pourrait engendrer des répercussions environnementales importantes, plus particulièrement pour les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin de Vendée se retrouvant dans les municipalités d'Huberdeau et d'Amherst;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst est solidaire de la position des autres municipalités touchées par ce projet et du conseil de la MRC des Laurentides, à l'effet que la justification de la ligne projetée Grand-Brûlé / Vignan n'a pas été démontrée clairement par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT les représentations de la MRC des Laurentides, des municipalités d'Amherst, d'Arundel, d'Huberdeau et de St-Jovite paroisse, par un mémoire commun déposé le 30 mai 2000 au BAPE lors des audiences sur le poste de l'Outaouais, ont fait valoir que celui-ci pourrait rencontrer de façon satisfaisante les besoins additionnels de la région de l'Outaouais en cas de panne importante en énergie électrique, rendant ainsi inutile la construction de la ligne Grand-Brulé / Vignan à cette même fin;

CONSIDÉRANT qu'il est ressorti lors des audiences en 1998 du comité Harvey qu'Hydro-Québec, dans son projet de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan, n'avait pas pris en compte l'essentiel des représentations de la MRC et de la municipalité d'Amherst qui était plus particulièrement touchée par ce projet;

CONSIDÉRANT que les représentations auprès du comité Harvey du milieu municipal de la MRC des Laurentides ainsi que la population du secteur concerné par le projet de ligne Grand-Brûlé / Vignan ont clairement démontré la nécessité de réaliser un processus de consultation plus élaboré par le BAPE;

CONSIDÉRANT que depuis les audiences du comité Harvey, Hydro-Québec a ajouté de nombreuses variantes de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan qui ont toujours désavantagé le territoire de la MRC des Laurentides, en prenant bien soin de continuer à empiéter sur les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin de Vendée dans les municipalités d'Huberdeau et d'Amherst, sans considérer de façon objective et plus globale d'autres options techniquement faisables et de moindre impact situées à l'extérieur du territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT que la population résidente de la municipalité d'Amherst qui est touchée de plus près par ce projet de ligne électrique a clairement démontré son opposition au cours des dernières réunions d'informations organisées au cours de 2000 par Hydro-Québec, cet organisme se limitant toujours à des optimisations de tracé très locales entre quelques propriétaires;

CONSIDÉRANT que le schéma révisé de la MRC des Laurentides entré en vigueur le 29 juin 2000, en vertu duquel la réglementation d'urbanisme de notre municipalité devra se conformer prochainement, prévoit par le biais des affectations résidentielles et de récréation extensive, des mesures d'aménagement rigoureuses afin de protéger au maximum les milieux de villégiature, naturels et visuels sensibles contre les implantations les plus perturbantes;

CONSIDÉRANT que le schéma révisé de la MRC des Laurentides prévoit à sa section 9.5 que le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan devrait faire l'objet d'audiences du BAPE afin d'en évaluer adéquatement et de façon objective la pertinence ainsi que les impacts;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst est un organisme ayant sous sa responsabilité une mission de planification et d'aménagement du territoire qui lui est conférée par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst est également un organisme voué à la défense de ses citoyens et citoyennes;

Proposé par M. le conseiller Gilles Longtin
Appuyé par M. le conseiller Marcel Laurence et unanimement résolu,

Que la municipalité d'Amherst dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relatives au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, demande au ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, de tenir une audience publique sur le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 kV, afin d'analyser et d'évaluer l'ensemble des impacts et la pertinence de réaliser un tel équipement en matière de sécurisation d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais.

Adoptée.

Copie certifiée conforme.

Donné à Saint-Rémi d'Amherst
Ce 15e jour du mois de septembre 2000

Hélène Dion

Hélène Dion, sec.-très. adj.

MUNICIPALITÉ de BRÉBEUF

217 route 323, BRÉBEUF, Québec JOT 1B0
Tél.: (819) 425-9833 Fax: (819) 425-6611

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
19 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF.: 30483 /DM

Le 12 septembre, 2000

Monsieur Paul Bégin
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, rez-de-chaussée
675 Boulevard René-Lévesque est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: ***Demande pour la tenue d'audiences du BAPE - Ligne Grand-Brûlé/Vignan***
Résolution 000116

Monsieur le Ministre,

Lors de leur dernière séance les membres du conseil de la Municipalité de Brébeuf ont adopté la résolution no 000116 dont nous vous transmettons copie ci-joint.

Nous espérons que vous pourrez accueillir favorablement notre demande.

Veuillez accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ronald Provost

Le Maire
Ronald Provost

P.J. (1)

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

A la séance régulière du conseil de la Municipalité de la paroisse de Brébeuf tenue le 11 septembre 2000 à laquelle sont présents les conseillers suivants: M. Réal Tourigny, Mme Gisèle Perreault, Mme Louise Labonté, M. Laurent Cloutier, M. Alain St-Louis et M. Fernand Dupras tous formant quorum sous la présidence du maire M. Ronald Provost ; Mme Lynda Foisy, secrétaire-trésorière, est aussi présente, la résolution suivante est adoptée:

000116 **DEMANDE AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA TENUE D'AUDIENCES DU BAPE - PROJET DE LIGNE GRAND-BRÛLÉ/VIGNAN**

ATTENDU QUE Hydro-Québec a déposé auprès du ministre de l'Environnement M. Paul Bégin, le rapport d'avant-projet sur le projet de construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 KV, ce projet qui a comme objectif principal selon Hydro-Québec d'améliorer la sécurité de l'alimentation électrique de la région de l'Outaouais;
ATTENDU QU'il est dans notre intérêt de se prononcer sur ce projet de ligne qui pourrait engendrer des répercussions environnementales importantes, plus particulièrement pour les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin de Vendée se retrouvant dans les municipalités d'Huberdeau et de Amherst;
ATTENDU QUE la municipalité de Brébeuf est solidaire de la position des autres municipalités touchées par ce projet et du conseil de la MRC des Laurentides, à l'effet que la justification de la ligne projetée Grand-Brûlé / Vignan n'a pas été démontrée clairement par Hydro-Québec;
ATTENDU QUE les représentations de la MRC des Laurentides, des municipalités d'Amherst, d'Arundel, d'Huberdeau et de Saint-Jovite paroisse, par un mémoire commun déposé le 30 mai 2000 au BAPE lors des audiences sur le poste de l'Outaouais, ont fait valoir que celui-ci pourrait rencontrer de façon satisfaisante les besoins additionnels de la région de l'Outaouais en cas de panne importante en énergie électrique, rendant ainsi inutile la construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à cette même fin;
ATTENDU QU'il est ressorti lors des audiences en 1998 du comité Harvey qu'Hydro-Québec, dans son projet de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan n'avait pas pris en compte l'essentiel des représentations de la MRC et de la municipalité de Amherst qui était plus particulièrement touchée par ce projet;
ATTENDU QU'on constate que depuis les audiences du comité Harvey, Hydro-Québec a ajouté de nombreuses variantes de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan qui ont toujours désavantagé le territoire de la MRC des Laurentides, en prenant soin de continuer à empiéter sur les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin Vendée dans les municipalités d'Huberdeau et d'Amherst, sans considérer de façon objective et plus globale d'autres options techniquement faisables et de moindre impact situées à l'extérieur du territoire de la MRC des Laurentides;
ATTENDU QUE le schéma révisé de la MRC des Laurentides entré en vigueur le 29 juin 2000 prévoit par le biais des affectations résidentielles et de récréation extensive, des mesures d'aménagement rigoureuses afin de protéger au maximum les milieux de villégiature, naturels et visuels sensibles contre les implantations les plus perturbantes;
ATTENDU QUE le schéma révisé de la MRC des Laurentides prévoit à sa section 9.5 que le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan devrait faire l'objet d'audiences du BAPE afin d'en évaluer adéquatement et de façon objective la pertinence ainsi que les impacts;
ATTENDU QUE la municipalité de Brébeuf est un organisme ayant sous sa responsabilité une mission de planification et d'aménagement du territoire qui lui est conférée par la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme;
ATTENDU QUE la municipalité de Brébeuf est également un organisme voué à la défense des intérêts de ses citoyens et citoyennes;
IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise Labonté
SECONDÉ PAR M. Laurent Cloutier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la municipalité de Brébeuf dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relatives au BAPE, demande au ministre de l'Environnement, Monsieur Paul Bégin, de tenir une audience publique sur le projet de la ligne Gran-Brûlé / Vignan à 315 KV afin d'analyser et d'évaluer l'ensemble des impacts et la pertinence de réaliser un tel équipement en matière de sécurisation d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE

Vraie copie certifiée
ce 12 septembre 2000

Lynda Foisy

Lynda Foisy, Secrétaire-trésorière

municipalité d'Huberdeau

Extrait du procès-verbal de la session ordinaire du conseil qui s'est tenue au 101 rue du Pont, Huberdeau, vingt heures, le onzième jour du mois de septembre 2000, à laquelle étaient présents: Monsieur le Maire, Jean-Marie Morin, Messieurs les conseillers: André Lanthier, Louis Laurier, Vital Laurin, Guy Mayer, Fernand Provost.

Monsieur le conseiller Pierre Richer était absent: absence motivée.

Mona St-Georges, Secrétaire-Trés./Directrice générale était présente.

RÉF: 30586 /DM

OBJET: PROJET HYDRO-QUEBEC, LIGNE GRAND BRULE/VIGNAN

Résolution numéro 121-00:

.Hydro-Québec a déposé auprès du ministre de l'Environnement, Monsieur Paul Bégin, le rapport d'avant-projet (analyse des impacts) sur le projet de construction de la ligne Grand-Brûlé/ Vignan à 315 KV, ce projet qui a comme objectif principal, selon Hydro-Québec, d'améliorer la sécurité et l'alimentation électrique de la région de l'Outaouais;

.Il est dans l'intérêt de la municipalité de se prononcer sur ce projet de ligne qui pourrait engendrer des répercussions environnementales importantes, plus particulièrement pour le secteur du Lac à la Loutre, lequel lac est le seul sur le territoire de la municipalité et qui en plus dessert une population de 942 habitants en eau potable.

.La municipalité d'Huberdeau est aussi solidaire de la position des autres municipalités touchées par ce projet et du conseil de la MRC des Laurentides, à l'effet que la justification de la ligne projetée Grand-Brûlé/Vignan n'a pas été démontrée clairement par Hydro-Québec;

.Les représentants de la MRC des Laurentides, des municipalités d'Amherst, Arundel, Huberdeau et St-Jovite Paroisse, par un mémoire commun déposé le 20 mai 2000 au BAPE lors des audiences sur le poste de l'Outaouais, ont fait valoir que celui-ci pourrait rencontrer de façon satisfaisante les besoins additionnels de la région de l'Outaouais en cas de panne importante en énergie électrique, rendant ainsi inutile la construction de ligne Grand-Brûlé/Vignan à cette même fin;

.Il est ressorti, lors d'audiences en 1998 du comité Harvey, qu'Hydro-Québec dans son projet de tracé de la ligne Grand-Brûlé/ Vignan n'avait pas pris en compte l'essentiel des représentations de la MRC et de la municipalité d'Amherst qui était plus particulièrement touchée par ce projet;

.Les représentations auprès du comité Harvey du milieu municipal de la MRC des Laurentides ainsi que la population du secteur concerné par le projet de ligne Grand-Brûlé/Vignan ont clairement démontré la nécessité de réaliser un processus de consultation plus élaboré par le BAPE;

.On constate que depuis les audiences du comité Harvey, Hydro-Québec a ajouté de nombreuses variantes de tracé de la ligne Grand-Brûlé/Vignan qui ont toujours désavantagé le territoire de la MRC des Laurentides, en prenant bien soin de continuer à empiéter sur les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du Chemin de Vendée dans la municipalité d'Amherst et du secteur Lac à la Loutre,incluant le seul lac qui sert d'approvisionnement en eau potable, et secteur de la Rouge sans considérer de façon objective et plus globale d'autres options techniquement faisables et de moindre impact situées à l'extérieur de la MRC des Laurentides;

.La population résidente de la municipalité d'Huberdeau qui est touchée de plus près par ce projet de ligne électrique a clairement démontré son opposition au cours des dernières réunions d'informations organisées au cours de l'an 2000 par Hydro-Québec, cet organisme se limitant toujours à des optimisations de tracé très locales entre quelques propriétaires;

.Le schéma revisé de la MRC des Laurentides entré en vigueur le 29 juin 2000, en vertu duquel la règlementation d'urbanisme de notre municipaloité devra se conformer prochainement, prévoit par le biais des affectations résidentielles et de récréation extensive, des mesures d'aménagement rigoureuses afin de protéger au maximum les milieux de villégiature, naturels et visuels sensibles contre les implantations les plus perturbantes;

.Le schéma revisé de la MRC des Laurentides prévoit à sa section 9.5 que le projet de la ligne Grand-Brûlé/Vignan devrait faire l'objet d'audiences du BAPE afin d'en évaluer adéquetement et de façon objective la pertinence ainsi que les impacts;

.La municipalité d'Huberdeau est un organisme ayant sous sa responsabilité une mission de planification et d'aménagement du territoire qui lui est conférée par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

.La municipalité d'Huberdeau est également un organisme voué à la défense des intérêts de ses citoyens et citoyennes;

Il est proposé par Louis Laurier et résolu unanimement:
Que la municipalité d'Huberdeau, dans le cadre de la loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relatives au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, demande au Ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, de tenir une audience publique sur le prolet de la ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315KV, afin d'analyser et d'évaluer l'ensemble des impacts et de la pertinence de réaliser un tel équipement en matière de sécurisation d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais.
Adoptée

Certifiée copie conforme,

Mona St-Georges

Mona St-Georges,
Secrétaire-Trésorière/
Directrice générale

Saint-Jovite

La Municipalité
de la Paroisse
Saint-Jovite

75, rue Napoléon
Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0
Téléphone : (819) 425-8641
Télécopieur : (819) 425-9414

Bureau du maire

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
RÉGION
22 SEP. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF. 30530 /DM

Le 18 septembre 2000

Monsieur Paul Bégin
Ministre de l'Environnement du Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique – Projet de la ligne 315 KV Grand-Brûlé – Vignan d'Hydro-Québec – Résolution numéro 2472000

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du projet de la ligne 315 KV Grand-Brûlé – Vignan d'Hydro-Québec, votre Ministère permet aux divers intervenants touchés par ce dernier de demander que soient tenues des audiences publiques sur l'environnement.

Vous trouverez, annexée à la présente, la résolution numéro 2472000 du Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite faisant foi d'une telle demande. À la lecture de cette résolution, vous comprendrez les raisons qui poussent notre Municipalité à vous adresser cette demande.

De plus, les conclusions du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, déposé la semaine dernière, concernant le projet d'implantation du poste de l'Outaouais à 315-230 KV par Hydro-Québec viennent valider la position prise par notre Municipalité.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à notre demande, recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Maurice Giroux, maire

p.j. (1)

c.c. Monsieur Sylvain Boulianne, M.R.C. des Laurentides

urb/environnement/2000/H-Q.doc

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-JOVITE

COPIE DE RÉSOLUTION

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Jovite, tenue au lieu désigné par le Conseil, mardi le 5 septembre 2000 à 20h05 et à laquelle sont présents :

M. Maurice Giroux, maire
Mme Suzanne St-Pierre Tinkler, conseillère
M. Yvon Meilleur, conseillér
M. Gilles Calvé, conseiller
M. Marcel Perreault, conseiller
M. Vincent Perreault, conseiller
M. André Morel, conseiller

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Maurice Giroux et en conformité aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim Nadia Rousseau est aussi présente.

RÉSOLUTION 2472000

PROJET DE LA LIGNE À 315 KV GRAND-BRÛLÉ / VIGNAN D'HYDRO-QUÉBEC – DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA TENUE D'AUDIENCES DU BAPE

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec a déposé auprès du ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, le rapport d'avant-projet (analyse des impacts) sur le projet de construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 kV;

CONSIDÉRANT que selon Hydro-Québec, ce projet a comme objectif principal d'améliorer la sécurité de l'alimentation électrique de la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite de se prononcer sur ce projet de ligne qui pourrait engendrer des répercussions environnementales importantes;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite est solidaire de la position des autres municipalités touchées par ce projet et du conseil de la MRC des Laurentides, à l'effet que la justification de la ligne projetée Grand Brûlée / Vignan n'a pas été démontrée clairement par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que des représentations ont été faites par la MRC des Laurentides, les municipalités d'Amherst, d'Arundel, d'Huberdeau et de Saint-Jovite Paroisse, par le biais d'un mémoire commun, déposé le 30 mai 2000, au BAPE lors des audiences sur le poste de l'Ange Gardien;

CONSIDÉRANT que le mémoire déposé le 30 mai 2000 a fait valoir qu'Hydro-Québec pourrait rencontrer de façon satisfaisante les besoins additionnels de la région de l'Outaouais en cas de panne importante en énergie électrique, rendant ainsi inutile la construction de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à cette même fin;

CONSIDÉRANT qu'il est ressorti lors des audiences en 1998 du comité Harvey qu'Hydro-Québec, dans son projet de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan, n'avait pas pris en compte l'essentiel des représentations de la MRC des Laurentides et de la municipalité d'Amherst qui était plus particulièrement touchée par ce projet;

CONSIDÉRANT que les représentations auprès du comité Harvey du milieu municipal de la MRC des Laurentides ainsi que de la population du secteur concerné par le projet de ligne Grand-Brûlé / Vignan ont clairement démontré la nécessité de réaliser un processus de consultation plus élaboré par le BAPE;

CONSIDÉRANT que l'on constate que depuis les audiences du comité Harvey, Hydro-Québec a ajouté de nombreuses variantes de tracé de la ligne Grand-Brûlé / Vignan qui ont toujours désavantagé le territoire de la MRC des Laurentides en prenant bien soin de continuer à empiéter sur les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin de Vendée dans les municipalités d'Huberdeau et d'Amherst;

CONSIDÉRANT que l'on constate que depuis les audiences du comité Harvey, Hydro-Québec n'a toujours pas considéré de façon objective et plus globale d'autres options techniquement faisables et de moindre impact situées à l'extérieur du territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides, entré en vigueur le 29 juin 2000, en vertu duquel la réglementation d'urbanisme de notre municipalité devra se conformer prochainement, prévoit par le biais des affectations résidentielles et de récréation extensive, des mesures d'aménagement rigoureuses afin de protéger au maximum les milieux de villégiature, naturels et visuels sensibles contre les implantations les plus perturbantes;

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides prévoit à sa section 9.5 que le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan devrait faire l'objet d'audiences du BAPE afin d'en évaluer adéquatement et de façon objective la pertinence ainsi que les impacts;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite est un organisme ayant sous sa responsabilité une mission de planification et d'aménagement du territoire qui lui est conférée par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite est également un organisme voué à la défense des intérêts de ses citoyens et citoyennes;

Pour ces motifs, il est proposé par M. André Morel, conseiller, appuyé par M. Marcel Perreault, conseiller et résolu unanimement que la municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite, dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relatives au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, demande au ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, de tenir une audience publique sur le projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan à 315 KV, afin d'analyser et d'évaluer l'ensemble des impacts et la pertinence de réaliser un tel équipement en matière de sécurisation d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais.

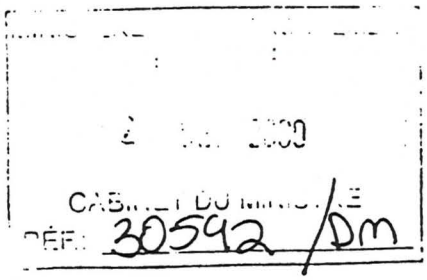
ADOPTÉE

Extrait pour copie conforme le 7 septembre 2000

COPIE CONFORME

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

MUNICIPALITE DU CANTON ARUNDEL



Le 22 septembre 2000

M. Paul Bégin
Ministre de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30e Etage
675 boul. René-Lévesque est
Québec
G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Veuillez trouver ci-joint copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal lors de sa séance tenue le 5 septembre dernier.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bernice Goulet

Bernice Goulet
Secrétaire-trésorière.

Pièces jointes

MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITE DU CANTON ARUNDEL

A une séance ordinaire tenue le 5 septembre 2000 et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes : Ronald Cooke, Gary Cantin, Johanna Earle, Norman Graham, James Bindon, Michael Boyd formant quorum sous la présidence du maire David Flanagan, on prodéca de la façon suivante :

ATTENDU QU' Hydro Québec a déposé auprès du ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, le rapport d'avant-projet (analyse des impacts) sur le projet de construction de la ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV, ce projet qui a comme objectif principal selon Hydro Québec d'améliorer la sécurité de l'alimentation électrique de la région de l'Outaouais;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité du Canton Arundel de se prononcer sur ce projet de ligne qui pourrait engendrer des répercussions environnementales importantes, plus particulièrement pour les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin de Vendée se retrouvant dans les municipalités d'Huberdeau et d'Amherst;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton Arundel est solidaire de la position des autres municipalités touchées par ce projet et du conseil de la MRC des Laurentides, à l'effet que la justification de la ligne projetée Grand-Brûlée/Vignan n'a pas été démontrée clairement par Hydro Québec;

ATTENDU QUE les représentations de la MRC des Laurentides, des municipalités d'Amherst, d'Arundel, d'Huberdeau et de St-Jovite paroisse, par un mémoire commun déposé le 30 mai 2000 au BAPE lors des audiences sur le poste de l'Outaouais, ont fait valoir que celui-ci pourrait rencontrer de façon satisfaisante les besoins additionnels de la région de l'Outaouais en cas de panne importante en énergie électrique, rendant ainsi inutile la construction de la ligne Grand-Brûlé/Vignan à cette même fin;

ATTENDU QU'il est ressorti lors des audiences en 1998 du comité Harvey qu'Hydro Québec, dans son projet de la ligne Grand-Brûlé/Vignan, n'avait pas pris en compte l'essentiel des représentations de la MRC et de la municipalité d'Amherst qui était plus particulièrement touchée par ce projet;

ATTENDU QUE les représentations auprès du comité Harvey du milieu municipal de la MRC des Laurentides ainsi que la population du secteur concerné par le projet de ligne Grand-Brûlé/Vignan ont clairement démontré la nécessité de réaliser un processus de consultation plus élaboré par le BAPE;

ATTENDU QU'on constate que depuis les audiences du comité Harvey, Hydro Québec a ajouté de nombreuses variantes de tracé de la ligne Grand-Brûlé/Vignan qui ont toujours désavantagé le territoire de la MRC des Laurentides, en prenant bien soin de continuer à empiéter sur les secteurs de villégiature et les corridors panoramiques de la route 323 et du chemin de Vendée dans les municipalités d'Huberdeau et d'Amherst, sans considérer de façon objective et plus globale d'autres options techniquement faisables et de moindre impact situées à l'extérieur du territoire de la MRC des Laurentides;

ATTENDU QUE la population résidente de la municipalité du Canton Arundel qui est touchée de plus près par ce projet de ligne élecrique a clairement démontré son opposition au cours des dernières réunions d'informations organisées au cours de 2000 par Hydro Québec, cet organisme se limitant toujours à des optimisations de tracé très locales entre quelques propriétaires;

ATTENDU QUE le schéma révisé de la MRC des Laurentides entré en vigueur le 29 juin 2000, en vertu duquel la réglementation d'urbanisme de notre municipalité devra se conformer prochainement, prévoit par le biais des affectations résidentielles et de récréation extensive, des mesures d'aménagement rigoureuses afin deprotéger au maximum les milieux de villégiature, naturels et visuels sensibles contre les implantations les plus perturbantes;

ATTENDU QUE le schéma révisé de la MRC des Laurentides prévoit à sa section 9.5 que le projet de la ligne Grand-Brûlé/Vignan devrait faire l'objet d'audiences du BAPE afin d'en évaluer adéquatement et de façon objective la pertinence ainsi que les impacts;

ATTENDU QUE la municipalitédu Canton Arundel est un organisme ayant sous sa responsabilité une mission de planification et d'aménagement du territoire qui lui est conférée par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton est également un organisme voué à la défense des intérêts de ses citoyens et citoyennes;

IL EST PROPOSE par madame la conseillère Johanna Earle, APPUYE par monsieur le conseiller James Bindon que la municipalité du Canton Arundel dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et des dispositions relaltives au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, demande au ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, de tenir une audience publique sur le projet de la ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV, afin d'analyser et d'évaluer l'ensemble des impacts et la pertinence de réaliser un tel équipement en matière de sécurisation d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais.

Copie certifiée conforme.

Bernice Goulet

.....

Bernice Goulet
Secrétaire-trésorière.

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre@menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
JE SUIS BELGE D'ORIGINE ET JE SAIS COMBIEN L'EAU POTABLE EST IMPORTANTE À CONSERVER. LA POLLUTION DE NOTRE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE (DONC À LA SOURCE) SERAIT CATASTROPHIQUE. CES ÉNORMES PYLÔNES DANS NOTRE PAYSAGE POURRAIENT NUIRE À NOTRE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DES DOUTES SUR LEURS EFFETS SUR MA SANTÉ SE POSENT.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
JE BOIS L'EAU DE LA SOURCE SANS CRAINTE JUSQU'À MAINTENANT. JE PROFITE DU PAYSAGE DU CALVAIRE D'HUBERDEAU (SITE VISITÉ PAR DE NOMBREUSES PERSONNES) ET JE NE VOUDRAIS PAS DE CES GROSSES STRUCTURES D'ACIER DANS NOTRE DÉCOR.

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complete)

(Votre numero de telephone, telecopieur, courriel,etc)

Le 18 septembre 2000

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

Monsieur,

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour
Nous
~~Je~~ _____, vous écrivons aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Nous tenons
Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences etc...)
Déboisement = assèchement des sources et des Ruisseaux de lac à la Loutre. Phytocides = pollution de l'eau potable du lac à la Loutre. EFFET NOCIFS sur la Santé des Résidents près de la ligne. La faune aquatique et terrestre menacée.

Nous Sommes
~~Je suis~~ personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ~~ma~~ place de villégiature, le paysage que ~~je~~ vois de chez ~~moi~~ nous, évaluation de ma terre etc...)
nous devons nous
Nous y vivons 6 mois par année depuis 20 ans et nous connaissons la grande Qualités de notre site de villégiature et laideur visuelle permanente

Bien à vous,

(Votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numero de telephone, telecopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
CLEAN WATER without chemicals.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____ _____
(Votre numéro de telephone, telecopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, rétigences,etc...)
l'eau potable, paysages détruits

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
C'est l'eau que je bois dans le village

Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complète)

_____

(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel.etc)

M. Paul Bonin
Conseiller en communication
Ministère de l'Environnement
Édifice Marc Garneau, 8e étage
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3911
Télec. : (418) 643-1133
Courriel : communications.mrnfp@mrnfp.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

Bonjour

Je [illegible] Nom et coordonnées personnelles de la personne désirant être entendue

[illegible] Votre point de vue et les raisons qui le motivent

Grand Brûlé Virginal

Je tiens à cette consultation publique parce que j'habite aux premières loges et je suis concernée par :

— Hydro n'a aucun respect pour l'environnement. Les études ne sont pas finis!!!
— Est-ce que la ligne est vraiment nécessaire? Détruire l'environnement pour une ligne non nécessaire?

Je suis personnellement touchée par cette problématique parce que j'inscrire votre intérêt par rapport au milieu ex : c'est l'eau que je bois dans le cadre de mon travail de vulgarisation, je pourrais que je vous décrire mon évaluation de ma terre et :

La ligne passe tout du lac de la Loutre, donc vient l'eau potable des gens.

Merci à vous

[illegible] Votre signature

[illegible] Votre adresse complète

[illegible] Votre numéro de téléphone pour que l'on puisse vous contacter au besoin

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Marie-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
LA CHASSE ET LA PÊCHE TIENNENT UNE GRANDE IMPORTANCE DANS MA VIE JE NE VOUDRAIS PAS QUE LES LACS (LAC A LA LOUTRE) ET LES FORÊTS SOIENT POLLUÉS SOIT PAR DES DÉFOLIANTS OU LES TRAVAUX DE GROSSES MACHINERIES. J'AI EU DE GRAVES PROBLÈMES PULMONAIRE ET MON ENVIRONNEMENT EST TRÈS IMPORTANT. LES ANIMAUX DE L'ROULENT PAS SOUS LES LIGNES JE SUIS DONC INQUIET DE LE FAIRE MOI-MÊME (CHAMP MAGNÉTIQUE - DÉFOLIANT)
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
JE BOIS L'EAU DU LAC A LA LOUTRE. JE MANGE LE POISSON DU LAC A LA LOUTRE (RÉSERVE D'EAU POTABLE D'HUBERDEAU). LE PAYSAGE EST DÉJÀ ENTACHÉ D'UNE LIGNE DISGRACIEUSE ET SOMBRE JE NE VOUDRAIS PAS QUE CELA SE REPRODUISE AURTOUT S'IL EXISTE D'AUTRES SOLUTIONS OFFERTES DANS LE RAPPORT DE LA MRC.

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numero de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
respect des réglementations pour vos travaux ?
non confiance dans l'application et la surveillance des travaux font par les entrepreneurs de l'Hydro Québec

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
aucun municipalité en ce moment donne son accord pour les travaux ?
aspect sonore de la municipalité aussi à surveiller - aspect économique suite à la création, vente et achat
résident dans la Côte Sainte Catherine

Bien à vous,

_____
(votre signature)

(votre adresse complète)

_____ _____
(votre numéro de telephone, telecopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _ , ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Le réel besoin de cette ligne est très interrogeable

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
On ne peut prendre le risque de détruire une ressource naturelle d'eau potable ; eau qui alimente mon village

Bien à vous,

(votre signature)

(votre adresse complète)

(votre numero de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
JE VOUDRAIS QU'ELLE SOIT LE PLUS ÉLOIGNÉE POSSIBLE DU LAC + LA COURBE (RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE HUBERDEAU
POURQUOI AUSSI REPARER LA LIGNE DU GRAND BRULÉ POURQUOI NE PAS LA REPARTIR PLUS AU NORD!
- JE COMPRENDS QUE CELA PEUT REPRÉSENT BEAUCOUP PLUS DE DÉBOURSÉS POUR L'HYDRO
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...) MAIS LA POPULATION DE LA RÉGION A DÉJÀ DONNÉE (LIGNE EXISTANTE). JE PENSE SINCÈREMENT QU'ON A FAIT NOTRE PART
VOTRE LIGNE PASSE AU BOUT DU LAC DES ÉCORCES. LE PAYSAGE EN A PRIS UN COUP!

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je [ ] vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

J'ai peur pour l'environnement pour l'eau potable que l'on boit et pour la santé de mon petit fils qui a déjà des problèmes de respiration

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

J'ai un terrain près du Lac à la Truite qui pourrait perdre de la valeur..
l'eau que l'on bois dans le village
la beauté de la nature

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE
02 OCT. 2000
CABINET DU MINISTRE
RÉF: 30470 /00

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

IDEM

Je suis personnellement touché(c) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

IDEM

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____
(votre numero de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
1ère Peur l'eau que l'on boit dans le village
2e Peur l'esthétisme
3e Peur la santé de mon petit fils

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Pour la beauté de la nature et j'ai un terrain près du lac à la Loutre qui va probablement perdre de la valeur à cause de cette ligne

Bien à vous,

(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ ___vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences etc...)
Cela peut jouer sur l'évaluation de ma maison
Si que l'eau ne serait plus potable

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Parce que c'est l'eau que je bois

Bien à vous,

_____

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Si je suis venue demeurer à HUBERDEAU, ce n'était sûrement pas pour voir des pylones mais des ARBRES / montagnes / lacs. Pourquoi gâcher un si BEAU PAYSAGE AVEC DES pylones laids + froids ? CA n'ATTIRERA SÛREMENT pas les TOURISTES qui pensaient venir HABITER ici A LEUR pension -

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
L'eau que je bois A TOUS les JOURS vient justement du LAC A LA LOUTRE et pour moi c'est primordial qu'elle ne soit pas polluée - L'EAU n'est pas un luxe mais un BESOIN ESSENTIEL

Bien à vous,

_____
(votre signature)

(complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
c'est tellement beau. le paysage, des beaux lacs et et?
ainsi votre ligne d'Hydro allez la passé ailleurs. Je suis contre.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Hubudeau. c'est beau.
les lignes d'Hydro. casse. ma faire les beaux.
ainsi aller la passé ailleurs.

Bien à vous,

_____
(votre signature)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je [redacted] / vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

je crains pour ma santé ainsi que la qualité de l'eau du lac

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

l'eau que je bois provient directement du lac et je crois que le paysage en sera détruit

Bien à vous,

[redacted]
(votre signature)

[redacted]
(votre adresse complete)

[redacted]
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)

risques élevés } mon eau potable

DÉSALVATION DE MA PROPRIÉTÉ
AU 225 RUE PRINCIPALE
HUBERDEAU QUÉBEC JOT 1G0

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Bien à vous,

(

(votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
parce que ce site de villégiature est une plus belle
plage de ce territoire et que je devrait tenir compte que
notre petit village a perdu son site comme sa plage attirer
beaucoup de touristes, et profiter de cet emplacement encore
(vert "

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
l'eau de notre aqueduc est déjà douteuse. Ce
n'est pas avec cette ligne, et tout le chambardement
causer ce qu'on va l'améliorer.

Bien à vous,

votre si

_____ (votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
JE DEMEURE À HUBERDEAU DEPUIS 24 ANS ET JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON EVALUEE À PLUS DE 125,000 $. SANS UNE EAU POTABLE DE PREMIÈRE QUALITÉ JE VERRAIS LES ECONOMIES D'UNE VIE S'ENVOLER EN FUMÉE ET COMME J'ARRIVE À L'ÂGE DE LA RETRAITE C'EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE MON ENVIRONNEMENT SOIT CONSERVÉ TEL QU'IL EST
Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
JE BOIS CETTE EAU TOUS LES JOURS, PASSEZ VOTRE LIGNE ÉLECTRIQUE AILLEURS LÀ OÙ VOUS N'AVEZ AUCUNE CHANCE, OU DEVRAIS-JE DIRE AUCUN DANGER DE CONTAMINER L'EAU DU LAC À LA LOUTRE

MON EAU !

Bien à vous,

Le 20 septembre 2000

Monsieur Paul Bégin, Ministre
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Mary-Guyart, 30e étage
675 boul. René-Lévesque Est
Québec, Qc
G1R 5V7

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

PROJET DE LIGNE GRAND-BRÛLÉ / VIGNAN

Monsieur le Ministre,

Le projet de ligne Grand-Brûlé / Vignan est inutile, coûteux et potentiellement dangereux pour l'approvisionnement en eau de ma communauté.

Je demande donc la tenue d'audiences publiques sur ce sujet afin d'exprimer mon opposition au projet ainsi que mon mécontentement face à l'attitude arrogante des employés d'Hydro-Québec chargés d' "expliquer" le projet au "bon peuple" dont je fais partie.

Bien à vous,

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE!

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Je ne suis pas convaincu de la nécessité de cette ligne. J'ai mon eau potable par un puit de surface et j'aurais trop de crainte de contamination pour en boire. Et que dire de l'eau potable municipale de tout un village! Et des poissons du lac! Et de nos paysages!

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
• Contamination possible de l'eau - paysage autour de ma maison risque de complètement changé - impacts sur la faune et la flore - pollution visuelle et auditive - dévaluation de ma propriété ...

Bien à vous,

_____
(votre signature)

_____
(votre adresse complète)

_____
(Votre numéro de téléphone, télécopieur, courriel,etc)

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je _____ vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences,etc...)
Cette ligne polluerait les sources de notre lac-réservoir d'eau potable pour tout le village, ainsi que nos puits !

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)
Mon eau sera polluée ! En plus des champs magnétiques, trop proches...

Bien à vous,

_____
(votre signature)